

LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

Organe Officiel de toutes les Fédérations et des principales Sociétés Sportives

DE LYON ET DU SUD-EST

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENTS

Rhône et Départements limitrophes, un an 6 fr.
Autres Départements, un an 6 50
Etranger, un an 8 fr.
Chaque demande de changement d'adresse
50 centimes en plus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

63, rue de l'Hôtel-de-Ville, 63

Les Annonces sont reçues au Bureau
du Journal

ABONNEMENTS COLLECTIFS

Pour les Sociétés
Par Série de 30 abonnements..... 4 50
— 40 — 4 »
— 50 — 3 50
— 100 — 3 »
Départements non limitrophes, 0.50 en plus

COURSES ET RÉUNIONS SPORTIVES

des 14 et 15 Août 1898

HIPPISME. — Lundi, 15 août.

Courses à Montélimar, à 2 h. 1/2, sur l'Hippodrome des Champs, organisées par la Société hippique (Drôme Ardèche). — Epreuves au trot et au galop. Military. 11,000 fr. de prix.

AVIRON. — Dimanche, 14 août.

A VILLEFRANCHE-SUR-SAONE (Pont de Beauregard au pont de Frans) à 2 heures. — Régates des Championnats de France (Fédération française), organisées par la Société Nautique de Villefranche.

Jeudi, 17 août.

A TURIN (Italie). — Championnats d'Europe Régates Internationales, organisées par le Rowing-Club Italien.

CYCLISME. — Dimanche, 14 août.

AIX-LES-BAINS — Au Vélodrome d'Aix-les-Bains. — Championnats du Haut-Rhône et Grande course Internationale, organisés par le Vélo-Club-Aixois.

URIAGE-LES-BAINS, à 3 heures. — Au Vélodrome d'Uriage, courses internationales et locales avec le concours du Vélo-Club Grenoblois et le Stade Grenoblois.

LYON. — Au Vélodrome de la Tête-d'Or. — Championnats de vitesse, organisés par la Pédale Lyonnaise.

— Au Vélodrome de Genas. — Réunion Cyclo-Pédestre, organisée par le Cercle des Sports.

Lundi, 15 août.

ROANNE. — Vélodrome des Cerisiers. — Courses régionales et internationales, organisées par l'Union des Cyclistes Roannais.

GYMNASTIQUE. — Les 14 et 15 août.

1^{re} Fête fédérale du Sud-Est, organisée par La Cettoise, à Cette (Hérault).

— Concours National et International, organisé par l'Union Mâconnaise, à Mâcon.

GRANDES JOUTES. — Lundi, 15 août.

AIX-LES-BAINS. — Sur le lac du Bourget, par la Société des Sauveteurs-Jouteurs, de Givors.

Dimanche et lundi, 15 août.

A RIVE-DE-GIER (Loire), sur le canal du Gier.

— A TAIN (Drôme), sur le Rhône.



CYCLISME

NOS VÉLODROMES

NOTES D'ENTRAÎNEMENT

L'entraînement, cette semaine, au Vélodrome de la Tête-d'Or a été des plus animés, car, à l'occasion des fêtes du 15 août, beaucoup de villes organisent des courses vélocipédiques.

Lambrachts se trouve en bonne condition; il couvre tous les jours 5 kilom. à 28'29" au tour, sans entraîneurs.

Bordigoni a couru dimanche à Chalon-sur-Saône; il s'est classé deuxième dans la seconde internationale; mercredi, ce coureur a fait un 200 mètres en 13" 4/5, ce qui constitue un joli temps, vu les mauvais virages de la piste.

Clément est actuellement dans une forme splendide; mardi il a fait un tour dans le temps de 23" 1/5.

Altin est complètement remis de ses pelles; il lui faudra une quinzaine de jours avant d'être dans la forme qui l'a fait triompher dans plusieurs épreuves importantes.

Lagarde marche de mieux en mieux; ce coureur a pris une pointe finale remarquable.

Eugène Richard, qui s'est entraîné régulièrement, commence à bien marcher et, avec un peu de persévérance, ce coureur pourrait devenir une des fines pédales de la région.

Kakou a gagné, dimanche dernier, une course de 30 kilomètres, battant Clavel et Fargeot.

Patin se repose de la course de Lyon-Vals où, malgré une déveine persistante, il s'est classé 3^{me}; j'apprends que ce coureur a lancé un défi à Clavel, le gagnant de la course.

Martelin, qui avait ramassé une formidable pelle, recommence à s'entraîner.

Louis Castoldi est actuellement à Genève, où il s'entraîne ferme.

Gabriel, l'amateur victorieux dans les championnats de l'U. V. F., va tourner professionnel.

Mercier, Velay courront dimanche les championnats de leur société, la Pédale Lyonnaise.

Zozo suit tous les trains avec la plus grande facilité.

LES AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER

se distinguent
par leur SILENCE ABSOLU
ABSENCE DE TRÉPIDATION
Fabrication Supérieure

Carbon, après s'être reposé quelques jours, a repris son entraînement.

Mme Anna Michel a triomphé à Chalon de toutes ses concurrentes.

Néron a un peu perdu de sa forme, j'espère qu'il la retrouvera sous peu.

Lambrechts, Lagarde, Altin courront à Aix-les-Bains; Bordigoni, Clément à Uriège.

Lundi soir, ces coureurs se retrouveront à Roanne.

Patin et Kakou entraîneront à tandem un amateur dans la course de Lyon-Lagnieu.

La *Pédale Lyonnaise* fait courir ses championnats demain dimanche. Parmi les amateurs il y aura Mercier, Velay, Corrompt, Bertrand; la lutte promet d'être intéressante.

Le syndicat des coureurs organise une grande réunion pour le mois de septembre; je tiendrai les lecteurs au courant du programme. F.

VÉLODROME DE LA TÊTE-D'OR

Nous recevons de M. Guelpa, la lettre suivante :

Lyon, le 10 août 1898.

Monsieur le Directeur du *Lyon-Sport*.

J'ai lu et relu avec grand intérêt et plaisir l'article *Nos Vélo-dromes* paru dans votre n° de samedi dernier. Puisque vous me mettez en cause, si vous le voulez bien nous allons parcourir ensemble cet article, laissant à Mme Mouterde le soin de l'apprécier à son tour.

Vous dites d'abord que les amateurs du cyclisme à Lyon sont nombreux; je ne suis pas de votre avis, car il n'est pas de ville, je crois, aussi peu cycliste que Lyon, ou tout au moins où les Sociétés fassent moins pour ce sport. Cela tient peut-être à ce qu'elles sont trop nombreuses, car elles sont, je crois, près de quarante.

Quant aux fabricants et aux négociants du cycle, tous, un ou deux exceptés, ont plus le souci de leur bien-être personnel que du sport dont ils vivent. Si réellement les Sociétés cyclistes lyonnaises lisaient avec un sentiment d'envie les comptes rendus des grandes courses qui se donnent de toutes parts et surtout dans les villes moins importantes que Lyon, elles feraient comme les Sociétés de Mâcon, Chalon, Vichy, Roanne, Valence, etc., etc., pour ne citer que celles qui nous entourent, elles organiseraient de grandes courses avec de beaux prix afin d'avoir de grands coureurs.

N'ayant jamais eu l'intention d'être le barnum du vélodrome municipal du Parc de la Tête-d'Or, je n'en ai pris la direction qu'à l'effet de mieux poursuivre mon but : fonder, dans notre splendide parc, dont, comme vieux Lyonnais je suis fier, fonder, dis-je, une académie de sport sous toutes ses formes; à cet effet j'ai mis tous mes soins, à attirer sur cette piste si agréablement située, les Sociétés sportives lyonnaises. Bon nombre ont répondu à mon appel. La Société sportive de l'Ecole supérieure de Commerce, le Vélophile Lyonnais, le Cyclophile Vaisois, le Cyclophile Lyonnais, enfin, ont donné, cette année, à la Tête-d'Or, des fêtes sportives très intéressantes, mais toutes infimes. Aucune de ces sociétés n'a invité des coureurs étrangers à des courses dotées de grands prix.

La Société de l'Ecole de Commerce, société toute d'amateurs, seule, a invité des membres de certaines sociétés amies à sa réunion qui, pourtant avait attiré au Parc l'élite de la Société lyonnaise. Vous dites que nous ouvrons nos portes que pour donner des journées terre-à-terre, sans honte comme sans honneur. Cela tient à trois causes.

1° L'exigence des coureurs. Si vous lisez le *Journal des Sports*, M. Desgrange, directeur du plus grand vélodrome de France doit vous édifier à ce sujet.

2° L'exigence, à Lyon, des membres des Sociétés cyclistes qui exigent de nous de grands cracks et en même temps des entrées à 1/2 droit.

3° Enfin, le mauvais état de nos pistes dont Van den Born a été victime dimanche encore.

Vous dites que l'U. V. F. et la P. C. L. ont fait tout leur possible pour donner un peu de vie à la Tête-d'Or et à Genas! Que vous êtes dans l'erreur! Pour moi, je suis d'un avis diamétralement opposé. (Pourquoi?)

Vous dites encore que ces deux fédérations, ne poursuivant qu'un but exclusivement sportif, vous ne pouvez leur demander de sortir de leur rôle et de leur dignité pour notre amusement.

Là encore vous êtes dans l'erreur? Si ces deux fédérations rivales, j'allais dire ennemies, s'occupent un peu de sport, elles sont surtout préoccupées de leur prépondérance l'une sur l'autre; du reste l'une, la F. C. L., est née de l'illogisme de l'autre l'U. V. F.

Que devrait être l'U. V. F. ?

Une grande fédération réunissant toutes les Sociétés cyclistes de France. Qu'est-elle? Une grande société qui a son siège à Paris avec des délégués en province attirant à elle le plus de membres possibles à la grande satisfaction du Comité directeur qui peut ainsi donner à Paris de grandes réunions, dotées de grands prix, au profit de ses grands vélodromes, tandis qu'à Lyon, les réunions se donnent avec les deniers des directeurs de vélodromes, tant pis pour eux si elles se soldent en déficit.

J'ai assisté, dimanche dernier, sur l'aimable invitation de Mme Mouterde et du Comité sportif de l'U. V. F., à la réunion organisée par le personnel consulaire lyonnais de l'U. V. F. — Cette réunion qui, peut servir de type à celles que vous désignez sous le nom de terre à terre sans honte comme sans honneur n'a pas, je crois, été d'un grand profit pour Mme Mouterde. Elle a dû en faire tous les frais et en laisser tout l'honneur au personnel consulaire. Et puisque M. le Préfet du Rhône, par sa présence à cette réunion, a bien voulu témoigner de sa sollicitude pour le cyclisme, qu'il veuille bien me permettre d'appeler sa vigilante attention sur le nombre exagéré des Sociétés cyclistes à Lyon, car c'est là une des causes, selon moi, du malaise dont nous nous plaignons.

Vous avez voulu, Monsieur le directeur, secouer notre torpeur et nous crier casse cou! Je crois que, par ces lignes, vous devez voir combien je suis décidé à vous suivre et à aller de l'avant. bien qu'à parler franc, je risque, en effet, de me faire casser le cou! ce à quoi on est toujours exposé en faisant du sport!!

Pour ne pas abuser du droit de réponse que vous ne me refuserez certainement pas, nous en resterons là pour aujourd'hui et nous reprendrons, si vous le voulez, en temps opportun, la suite de cette défense *pro domo*, histoire de faire *gémir la presse*.

Veillez agréer, etc.

F. GUELPA.

P. S. — Puisque j'ai eu l'occasion de parler du Cyclophile Vaisois et pour bien établir qu'il n'y a pas de parti-pris de ma part dans mes appréciations sur le fonctionnement des sociétés, laissez-moi vous dire combien j'admire sa bonne organisation; voilà une jeune société qui promet et dont tous les membres sont gens bien élevés.

Cette société à sa cabine au vélodrome, je l'ai désignée « Cabine des jeunes filles » tellement les jeunes gens sont convenables. En voilà qui font du sport et du bon, c'est avec plaisir que j'adresse mes meilleures félicitations au jeune Jeannon, du C. V., champion de la Fédération Lyonnaise dans la course sur route de dimanche dernier. F. G.

Il est certain qu'après la lettre qu'on vient de lire, j'aurais mauvaise grâce à parler encore de la torpeur de M. Guelpa. A une simple fusée d'avertissement il répond par un véritable brûlot, en homme décidé à foncer sur tous ceux qui, selon lui, doivent prendre leur part de responsabilité dans la décadence du cyclisme à Lyon.

Il le fait avec une certaine crânerie et c'est ce qui nous a décidés à publier sa lettre en entier; le contraire eût

été peu loyal, lui en laissant, bien entendu toute la responsabilité et nous bornant à dire que, jusqu'à plus simple informé, nous sommes loin de partager, d'une manière absolue, son opinion sur le rôle qu'il attribue aux Sociétés cyclistes dans leurs rapports avec les managers de vélodromes.

Mais je n'aurais garde de vouloir défendre les Sociétés et les Fédérations que M. Guelpa met en cause. Elles sont dirigées par des hommes mieux que moi en mesure de répondre du tac au tac et auxquels, d'ailleurs, les colonnes du *Lyon-Sport* sont toujours largement ouvertes.

La lutte sera, sans doute, assez vive; mais j'ai idée que le résultat ne peut qu'être favorable à la cause des sports, celle qui intéresse, par-dessus tout, notre journal.

ROSMONT

VÉLODROME DE GENAS

Championnat de vitesse de l'U. V. F.

Les épreuves du championnat de vitesse organisées, dimanche dernier, par la section du Rhône de l'U. V. F., au vélodrome de Genas, bien que contrariées par le vent violent que l'on sait, n'en ont pas moins été l'une des réunions les plus réussies de la saison.

Elles avaient même, pour ainsi dire, un caractère officiel, M. le préfet, accompagné de son secrétaire M. Baile, y assistant, et M. le Gouverneur militaire de Lyon s'y étant fait représenter par un chef de bataillon du 99^e de ligne.

Étaient également présents les représentants de la plupart des Sociétés; MM. Brunier, du Cyclophile lyonnais; Famin, du Vélophile Oullinois; Roussillon, de l'Union vélocipédique Lyonnaise; Fuzier, de l'Excursionniste; Fangeau, du Rapid-Club.

M. Lagane, chef consul de l'U. V. F., remplissait les fonctions de starter; MM. Putinier et Guichard étaient juges à l'arrivée; M. Méziat chronométrait.

Voici le détail des diverses épreuves de la journée qui ont été fort bien menées.

Championnat amateurs pour individuels. — 2,000 m., 1. Gabriel, 2. Florent; 3. Jack T. 5'40".

Course interclubs. — 2000 m., 1. Néron; 2. Castoldi. Gagné d'une longueur après une lutte magnifique.

Dans les courses de série, Zozo a touché la roue de son adversaire. Il en est résulté une « pelle », heureusement sans gravité.

Championnat vitesse du Rhône U. V. F. — 2,000 m., 1. Gabriel; 2. Néron. Gabriel reçoit l'écharpe tricolore des mains du préfet, qui le félicite chaudement. Gagné d'une roue. Course vraiment passionnante.

Match Lambrechts-Nieuport-Van den Born. — 1^{re} manche :

1. Nieuport, 2. Lambrechts. Gagné d'une longueur et demie, après une défense magnifique de « Brighton ». Van den Born, n'étant pas habitué à la piste, ne peut pas placer son effort.

2^e manche. — 1. Lambrechts; 2. Nieuport. Lutte splendide. Malgré toute l'énergie de Nieuport, ce dernier n'arrive pas à passer Lambrechts. Gagné d'une longueur dans un « sprint » remarquable. Van den Born fait comme dans la précédente manche.

3^e manche. — 1. Lambrechts; 2. Nieuport. Gagné de 50 mètres, dans un style impressionnant. Nieuport, voyant qu'il ne peut « gratter » son adversaire, se relève avant le poteau. Lambrechts est l'objet d'une chaleureuse ovation.

Van den Born que Mme Moulterde avait eu l'heureuse idée d'engager, ainsi que Nieuport, pour rehausser l'intérêt de la journée, passait pour devoir battre notre champion lyonnais. Son peu de pratique de la piste lui a certainement nui et ne lui a pas permis de donner tout son effort. C'est dommage.

Quoi qu'il en soit, la journée a été d'un grand intérêt sportif,

grâce surtout au dévouement de MM. Lagane, chef consul, Deloger, délégué sportif, Lassagne, vice-consul, Meziat, chronométrateur, qui en ont été les principaux organisateurs. Nous les en remercions et félicitons la section du Rhône de l'U. V. F. de ce nouveau succès.

NIPRAT

A Messieurs les coureurs professionnels Lyonnais.

Le public qui, dimanche, à Genas, assistait aux courses organisées par l'U. V. F. a dû être fort étonné que, sauf Lambrechts, aucun coureur de Lyon ne fût engagé. Voici l'explication assez bizarre que nous avons pu avoir de ce fait. Il paraît que ces messieurs avaient oublié de se faire inscrire et ce n'est que lorsque les engagements furent clos que la mémoire leur revint. Malheureusement pour eux, la direction de Genas, se conformant à son règlement, ne put les accepter. Il est à croire que les réunions sont trop nombreuses à Lyon, pour qu'une telle négligence puisse se produire. Ce n'est pourtant pas le cas, et nous sommes très surpris que de jeunes coureurs appelés à se faire connaître et qui doivent être actuellement en pleine forme, ne sachent pas ou ne veuillent pas profiter de toutes les occasions de se produire et de se faire apprécier du public. Cette manière de faire n'est pas pour faciliter nos directeurs de vélodrome à faire des sacrifices pour organiser des courses et nous comprenons fort bien que, dans ces conditions, ils soient un peu découragés.

Il est dans l'intérêt des professionnels de ne pas pousser la négligence à ce point. Ils sont certainement les plus intéressés au succès et à la profusion des réunions. Nous espérons qu'ils s'en rendront compte et que nous n'aurons pas à revenir sur ce sujet.

COURSES ET RÉUNIONS

Fédération Cycliste Lyonnaise.

Championnat 100 kilomètres Lyon-Morestel et retour.

Dimanche matin, le jury de la F. C. L., composé de MM. Terrasse, C. L.; Famin, C. O.; Roussillon, U. V. L.; Perdrix, C. V.; Cimon, C. L.; Laurent, du C. L., etc. était réuni dès 5 h. 1/2 au restaurant David, à Villeurbanne, où avait lieu le départ et l'arrivée du championnat. Le temps est très chaud, et un vent léger, qui ne tardera pas à dégénérer en violentes raffales, commence à se faire sentir. Malgré ce vent qui a été un obstacle considérable pour les coureurs, ceux-ci ont très bien marché et ont fait un temps magnifique.

Voici les résultats :

1^{er} Joannon, du Cyclophile Vaisois, en 3 h. 2'30"; 2. Blanc, C. V., en 3 h. 18'30"; 3. Curvat, du Cyclophile Villeurbanais, en 3 h. 19'. Remarqué: MM. Bouchard, directeur des cycles Phébus; Masset, correspondant du *Vélo*; Deloger, U. V. F.; Méziat, U. V. F. etc.

Quelques mots au sujet de cette réunion. C'est la troisième de cette année organisée par la F. C. L. Sans vouloir entrer dans des considérations indépendantes du cyclisme, et pour lesquelles nous n'avons pas à prendre parti, il nous semble que la Fédération, qui compte 17 sociétés fédérées, devrait pouvoir mettre en ligne pour un championnat de cette importance, un lot considérable de coureurs. Il est regrettable que les sociétés paraissent se désintéresser de ces épreuves, qu'elles ne comprennent pas qu'il est de leur intérêt de soutenir la Fédération, et cela en ne négligeant aucune occasion, de faire participer leurs coureurs aux Championnats. C'est la meilleure manière de prouver la vitalité de la F. C. L. et, par cela-même, de lui donner l'autorité nécessaire pour qu'elle puisse rendre des services réels à la cause cycliste.

NIPRAT.

GRENOBLE. — Nous recevons de notre correspondant la note suivante :

Ce qui se passe à l'Union Cycliste Grenobloise.

L'Union Cycliste commence à défrayer les chroniques sportives de nos feuilles locales. Nous croyons bon aussi de signaler la dernière réunion générale de l'U. C. G., où l'on a vu appliquer des statuts soi-disant élaborés en comité et dont nul n'a pu avoir communication; cette réunion où l'on a vu — spectacle vraiment unique en son genre — la grande majorité d'un Club demander la démission de son prési-

Jent, tandis que celui-ci se cramponnait au fauteuil présidentiel — tel un bon ministrable en rupture de banc ; où l'on a vu un comité prononcer la radiation de douze membres qui avaient couru sur le vélodrome d'Uriage, *mis à l'index*, paraît-il, par ces Messieurs ; où l'on a vu, pour ainsi dire, mettre à prix la tête d'un membre de l'U. C. G., « pour avoir publié ou laissé publier dans un journal, dont il est directeur, des articles peu élogieux pour les membres du « bureau de l'U. C. G. et qui n'avaient que le tort de dire la vérité ».

Encore quelques chahuts comme celui de jeudi, et l'U. C. G., que nous n'avions supposé capable d'organiser de semblables *meetings*, s'en ira bientôt rejoindre les cendres des Clubs tombés en déconfiture à la suite des mêmes incidents que l'U. C. G. nous sert en ce moment.

Et dire que les membres de l'Union Cycliste Grenobloise prétendent tous lutter pour le plus grand bien de la cause sportive (Voir le *Petit Dauphinois* du 22 juillet 1898)... Que serait-ce sans cela ?...

Courses de l'Union Cycliste Grenobloise.

I. — *Vitesse* (5 kilom.). — 1^{re} série : 1. Goubet, 2. Ferrand. Temps : 8' 3" 1/5. — 2^e série : 1. Berthier, 2. Rambaud, 3. Henri. — Finale : 1. Berthier, 2. Goubet, à une longueur ; 3. Rambaud, à une longueur du 2^e. — Temps : 8' 40".

II. — *Handicap* (3 kilom.). — 3 partants : 1. Ferrand (55 m.) ; 2. Goubet (30 m.) ; 3. Berthier (scratch).

III. — *Course d'amateurs* (50 kilom.). — 1. Prudhomme, 2. Méraud. Temps : 1 h. 30' 30".

Ces diverses épreuves se sont disputées sur l'Esplanade de la Porte de France, un nombreux public suivait les péripéties des courses qui ont été favorisées par un temps splendide. Noël MABLE.

VOIRON. — Le championnat de fond du Club vironnais *La Française* a été couru hier matin.

Comme nous l'avons dit, l'itinéraire choisi était Voiron-Romans, aller et retour, soit une distance de 125 kilomètres.

Le signal du départ a été donné à 4 heures 45, à dix membres de la Société, dont quelques-uns ont déjà conquis une certaine renommée parmi les cyclistes de notre région.

Le premier qui a franchi le poteau d'arrivée, à 8 h. 47' 40" est M. Bot, fondeur à Voiron ; il a mis 4 h. 2' 40" pour effectuer le parcours, battant de 2 minutes le record de Voiron-Romans, qui était détenu par M. Méliçon, du Cyclophile vironnais.

M. Favel, de Voreppe, est arrivé deuxième ; M. Allard Jacquin, de Saint-Jean-de-Moirans, troisième ; M. Gallin, de Voiron, quatrième.

Cette course ne s'est malheureusement pas accomplie sans quelques fâcheux accidents : M. Champon, de St-Etienne-de-St-Geoirs, a passé sur un chien à St-Marcellin et a fait une chute grave, il a le corps couvert de contusions.

A St-Lattier, M. Mayre, du Cyclophile vironnais, est tombé en voulant éviter un mulet attelé à une voiture. M. Gallin, du Club vironnais, qui était derrière, passe sur M. Mayre et ramasse une « pelle » formidable.

Il a pu néanmoins continuer sa route après avoir reçu quelques soins, et se classer quatrième ; quant à M. Mayre, il a été obligé de prendre le train jusqu'à Moirans et revenir ensuite en voiture à Voiron. Il a le bras foulé et quelques contusions.

Le champion, M. Bot, est tombé près de Saint-Jacques, mais il s'est blessé d'une façon insignifiante.

Ces multiples accidents n'ont en rien découragé les vaillants cyclistes qui deviendront certainement de plus en plus prudents à l'avenir.

CHALON-SUR-SAONE. — Les courses organisées dimanche dernier par le *Vélo-Club Chalonnais* ont très bien réussi, malgré le violent orage qui en a interrompu le cours pendant quelques instants.

Étaient présents : MM. Jacquetin, président ; Vachet, starter ; Lecroq, juge à l'arrivée ; Lambert, secrétaire ; Gautheron, Mitanie, Lagrange, Poiza et Malo.

1^{re} Course départementale. — 1^{re} série : 1. Rion ; 2. Bontemps jeune ; 3. Virot ; temps : 2' 23" 1/2. — 2^e série : 1. Bontemps jeune ; 2. Gillot ; 3. Chaze ; temps : 2' 23". — Finale : 1. Chaze ; 2. Bontemps jeune ; 3. Gillot ; 4. Rion.

Cette course a été remarquable par des chutes sans gravité. Au premier tour, Virot, qui suit le peloton, tombe au virage avant la ligne d'arrivée. Au dernier tour, Rion, Gillot et les deux Bontemps jeune et aîné, tombent tous les uns sur les autres et, pendant qu'ils se relèvent, Chaze, qui marche un peu en arrière, leur passe devant et arrive 1^{er}. Bontemps jeune remonte et arrive 2^e. Gillot, dont la machine est abîmée, la pousse devant lui et gagne le 3^e prix. Quand Rion eut repris ses sens, il fut mis en selle par M. Maurice Audinet, qui l'amena, en le soutenant, jusqu'au poteau et placé 4^e. Bontemps aîné, qui a fait une chute sur la piste, est resté tout abasourdi. Sa machine est venue heurter dans le ventre, un spectateur qui, heureusement, n'a pas eu grand mal.

Au moment où va se donner le départ de la Grande Internationale, l'orage se déchaîne et interrompt les courses pendant quelques minutes.

2^e Course. — Grande Internationale. — 1^{re} série : 1. Domain ; 2. Bordigoni ; 3. Moussier ; temps : 2' 14". — 2^e série : 1. Bontemps ;

2. Lamberjack ; 3. Bontemps jeune ; temps : 2' 13". — 3^e série : 1. Henry ; 2. Parmac ; 3. Lachat ; temps : 2' 11". — Finale : 1. Domain ; 2. Bontemps, 3. Parmac (Le tour a été fait en 43" 2/5.)

3^e Course. — Dames. — 1. Anna Michel, 2. Juliette, 3. Lucie. — Temps : 5' 20".

4^e Course. — 2^e Internationale. — 1. Henry, 2. Bordigoni, 3. Lamberjack. — Temps : 4' 15".

5^e Course. — Internationale-tandems. — 1^{re} série : 1. Lamberjack et Domain ; 2. Gadau et Courg. — Temps : 2' 38" 2/5. — 2^e série : 1. Parmac et Henry, 2. Bordigoni et Lachat. — Temps : 2' 10" 1/5. — Finale :

1. Lamberjack et Domain, 2. Bordigoni et Lachat, 3. Parmac et Henry. Une sixième course, non portée au programme, a été courue à tandems par des coureurs mixtes.

6^e Course. — 1. Lamberjack et Anna Michel ; 2. Clément et Luchet ; 3. Parmac et Juliette.

L'orage a beaucoup dérangé les courses et il y avait bien moins de monde que l'an dernier. Un service d'ordre était assuré par un piquet du 56^e et les agents de police. La musique du 56^e prêtait son concours à cette fête sportive. Le soir, un grand bal populaire a été organisé sur la place de Beaune ; commencé à 9 h., il a été interrompu à 10 h. 1/2 par une reprise de l'orage qui a fait disperser les groupes de jeunes gens et qui a changé en véritables torrents les rues de la ville.

GENÈVE. — Le Syndicat des coureurs suisses a mené à bonne fin la difficile tâche de remettre sur pied le Grand Prix de Genève qui n'avait pas été disputé depuis deux ans.

Un public énorme assiégeait toutes les places du vélodrome de la Jonction.

Au point de vue sportif, toutes les courses ont donné ce qu'on attendait, c'est-à-dire qu'elles ont toutes été vaillamment disputées.

Elles ont fourni à Mercier l'occasion d'une jolie victoire. L'élegant sprinter parisien s'est réhabilité d'un seul coup de ses dernières défaites dans le Grand Prix de Paris. Il a remporté la finale du Grand Prix dans un style magnifique. Il avait, du reste, accompli une jolie performance dans sa demi-finale gagnant de loin et couvrant les derniers 400 mètres, en 25 c. 4/5.

L'équipe Garmant-Mathieu a confirmé sa belle victoire de Vincennes en battant facilement toutes les équipes qui lui étaient opposées.

Le « gosse » Simart a enfin décroché une course. Il a gagné brillamment la course de 20 kilomètres avec entraîneurs.

PHILADELPHIE. — Immédiatement après le match Michael-Mor Huffec, dimanche, Taylor a fait un essai du record du mille, départ lancé, entraîné par trois quintuplettes. Il a pleinement réussi, couvrant le mille en 1'32" 3/5 (ancien record : 1'35, Platt-Betts).

Le premier tour (1/3 mille) a été couvert en 30" 2/5, les 2/3 de mille en 1'17" 3/5. Cette performance est absolument remarquable.

COURSES A VENIR

Pédale Lyonnaise. — Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est demain, dimanche, que se courront, au vélodrome Tête-d'Or, les championnats de vitesse de la Pédale Lyonnaise et déjà tous les nombreux amateurs que cette société compte parmi ses membres s'entraînent avec ardeur, espérant décrocher le titre de champion et la médaille d'or qui y est affectée.

Parmi ceux-là, il faut distinguer Velay, Bertrand, Siasly, Legros, Corront, etc.

Un handicap, 15 kilomètres avec entraîneurs, et les championnats sont réservés aux amateurs lyonnais et régionaux ; une course de tandems réservée aux sociétaires, un match amateur et la tentative de Cappelle contre le record du monde de 10 kilomètres, détenu par Yorel, encadreront les championnats et serviront de programme à cette réunion.

MM. Velay et Richard recevront tous les soirs au vélodrome les engagements fixés à 1 fr. pour chaque course.

Cercle des Sports. — Le Cercle des Sports organise pour demain, au vélodrome de Genas, une réunion cyclo-pédestre qui comprendra un 1,500 m. handicap pédestre, 2,000 et 10,000 mètres bicyclettes, réservés aux membres du Cercle. Rendez-vous à 2 heures 1/2 au vélodrome. Un 100 et un 400 mètres pédestres termineront la journée.

Vichy. — Nous avons déjà annoncé les courses vélocipédiques internationales que le Vélo-Club Vichyssois organise, sous le patronage de la Municipalité, pour les 21 et 22 août prochains. Cette grande réunion annuelle aura lieu sur le vélodrome de Concours hippique, vélodrome dont les nouveaux virages en bois ont un relèvement de 3 mètres.

Dotées de 2,160 francs de prix, ces courses présentent un attrait suffisant pour que nous puissions compter sur les meilleures pédales de la région.

Voici le programme définitif des deux journées :

Première Journée. — Dimanche 21 août, à 1 heure et demie précise. — Les courses auront lieu par séries. — Les séries seront composées par la Commission sportive au moment du départ.

PREMIÈRE COURSE. — Prix du Cercle du Commerce et des Étrangers. — Bicyclettes. — (Réservée aux membres du Vélo-Sport vichyssois). — 140 fr. ; offerts par le Cercle du Commerce et des Étrangers, dont 70 fr. au premier, 40 fr. au second, 20 fr. au troisième, 10 fr. au quatrième. Distance : 2,068 mètres (4 tours de piste).

DEUXIÈME COURSE. — Grand Prix de Vichy. — 1,280 fr. — Internationale. — Bicyclettes. — (Séries). — Les séries seront courues à l'Américaine ; à chaque série un homme qui recevra une indemnité de 25 fr. partira à 25 mètres en avant du peloton et fera tous ses efforts pour arriver premier au but. S'il y parvient, il sera classé d'office pour les demi-finales.

La distance des séries sera de 1,000 mètres (2 tours de piste).

TROISIÈME COURSE. — Prix de l'Eden. — Course de dames. — Internationale. — Bicyclettes. — Réservée aux dames (Costume de course de rigueur). — 270 fr. offerts par M. de Fontbrune, directeur de l'Eden-Théâtre de Vichy, dont 150 fr. à la première, 80 fr. à la deuxième, 40 fr. à la troisième. Séries de 1,000 mètres (2 tours), finale de 2,000 mètres (4 tours).

QUATRIÈME COURSE. — Prix du Cercle International. — Internationale. — Tandems. — 800 fr. offerts par le Cercle International de Vichy, dont 500 fr. à la première équipe, 200 fr. à la deuxième, 100 fr. à la troisième. Séries de 1,500 mètres (4 tours), finale de 2,000 mètres (4 tours de piste).

Deuxième Journée. — Lundi, 22 août, à 1 heure et demie précise. — **PREMIÈRE COURSE. — Prix de l'Alcazar. — Handicap. — Bicyclette.** — 200 fr. offerts par M. Cadart, propriétaire de l'Alcazar de Vichy, dont 100 fr. au premier, 50 fr. au deuxième, 30 fr. au troisième ; prime de 10 fr. aux gagnants des séries non placés dans la finale. Séries et finale 1,000 mètres (2 tours de piste).

DEUXIÈME COURSE. — Grand Prix de Vichy. — Internationale. — Bicyclettes. — Demi-finales et finale de 1,000 mètres (2 tours). — 1,280 fr. offerts par la Ville de Vichy, dont 800 fr. au premier, 300 fr. au deuxième, 100 fr. au troisième. — Le jury imposera un minimum de temps pour les demi-finales et la finale.

TROISIÈME COURSE. — Prix de la Restauration. — Course de dames. — Course de primes (5 kilomètres, 10 tours). Réservée aux dames. — (Costume de course de rigueur). — 150 fr. offerts par M. André, directeur de la Restauration, 10 fr. à chaque tour pour la première qui passera au poteau et 60 fr. au dernier tour, dont 30 fr. à la deuxième et 10 fr. à la troisième.

QUATRIÈME COURSE. — Prix de la Compagnie fermière. — Bicyclettes. — 20 kilomètres avec entraîneurs (40 tours de piste). — 600 fr. offerts par la Compagnie Fermière de l'Établissement thermal de Vichy, dont 300 fr. au premier, 200 fr. au deuxième et 100 fr. au troisième. Ne partiront que les coureurs pouvant justifier d'au moins une équipe d'entraîneurs.

AIX-LES-BAINS. — Le Vélo-Club Aixois organise de grandes courses vélocipédiques qui auront lieu demain, dimanche, 14 août, au vélodrome d'Aix. La piste en ciment, mesure 400 mètres, qui est très agréable, ses virages sont relevés à 37 0/0. Les prix affectés à ces courses sont importants et amèneront certainement nos coureurs lyonnais et régionaux dans notre charmante station balnéaire, actuellement très fréquentée. Voici du reste le programme de cette réunion.

PREMIÈRE COURSE. — Championnat du Haut-Rhône (Vitesse-Bi). — 2 kilom. — 1^{er} prix : 75 francs ; 2^e prix : 40 francs ; 3^e prix : 20 francs.

2^e COURSE. — Championnat du Haut-Rhône (Vitesse-Tandems). — 5 kilom. — 1^{er} prix : 75 francs ; 2^e prix : 40 francs ; 3^e prix : 20 francs.

3^e COURSE. — Grande Internationale. — 20 kilomètres avec entraîneurs — 1^{er} prix : 250 francs ; 2^e prix : 100 francs ; 3^e prix : 50 francs.

4^e COURSE. — Réservée aux entraîneurs. — 1^{er} prix : 100 francs ; 2^e prix : 50 francs ; 3^e prix : 25 francs.

Le règlement des courses de l'U. V. F. sera seul appliqué dans les courses. Les engagements ont été clos hier à minuit.

URIAGE-LES-BAINS. — Deuxième réunion de Courses. — Comme nous le disions il y a quelques jours, la première réunion des courses d'Uriage comportait un lendemain, une seconde réunion aussi intéressante que la première, un second succès pour les organisateurs. Cette seconde journée, beaucoup demandée à M. Martin, l'intelligent directeur du Vélodrome d'Uriage, aura lieu demain dimanche, 14 août.

Comme le 24 juillet, les deux principaux clubs sportifs grenoblois, Vélo-Club et Stade, prêteront leur concours, ainsi que la Société de

l'Établissement thermal. Nul doute que la réunion ne soit encore un succès pour les organisateurs. Voici le programme de la réunion :

1^o Course départementale. — Course par séries et finale, distance : 1,500 mètres (3 tours) ; finale : 2,500 mètres (5 tours). — 1^{er} prix : 50 fr. — 2^e prix : 30 fr. — 3^e prix : 25 fr.

2^o Grande course internationale, à courir par séries, demi-finales et finale. — Distance : chaque série et demi-finales, 1,500 mètres (3 tours) ; finale : 5,000 mètres (10 tours). — 1^{er} prix : 120 fr. — 2^e prix : 60 fr. — 3^e prix : 40 fr. — 4^e prix : 30 fr.

3^o Course locale, réservée aux membres du V. C. G. non classés dans la départementale. — Distance : 1,500 mètres (3 tours) ; finale : 2,500 mètres (5 tours). — 1^{er} prix : 20 fr. — 2^e prix : 15 fr. — 3^e prix : 10 fr.

4^o Course d'amateurs. — Distance : 1,500 mètres (3 tours) ; finale : 2,500 mètres (5 tours), réservée aux baigneurs d'Uriage et aux membres du Vélo-Club et du Stade Grenoblois. — 1^{er} prix : médaille d'argent. — 2^e et 3^e prix : médailles de bronze.

5^o Course de primes, ouverte à tous les coureurs des courses précédentes, sauf les trois premiers de l'internationale. — Distance : 5,000 mètres (10 tours). — Prime de 5 fr. à tout coureur passant premier au poteau tous les deux tours. — Primes finales : 1^{er} : 30 fr. — 2^e : 20 fr. — 3^e : 10 fr.

ROANNE. — Grandes courses de bicyclettes. — Nous rappelons que de grandes courses de bicyclettes, dont nous avons donné le programme dans notre dernier numéro, auront lieu à Roanne le lundi 15 août, au vélodrome de la place des Cerisiers. Le Comité de l'U. C. R. n'a rien négligé pour assurer la parfaite réussite de cette réunion.

L'importance des épreuves devant réunir de nombreux coureurs, il a été décidé que les séries seraient disputées la matinée du 15, de neuf à onze heures.

Les courses du soir commenceront à 2 heures 1/2. Parmi les engagements, nous signalons celui de Carmant-Mathieu, Grand Prix de Paris « tandems » et Maurice, champion du monde « adresse et acrobatie ». Voici le programme :

Régionale. Prix : 50, 30 et 20 fr.
Internationale, bicyclettes (séries et demi-finales de 1,800 m., finale de 6,000 m.). Prix : 500, et 200 fr.

Internationale, tandems (3,000 m.). Prix : 200, 100 et 50 fr.
Internationale (primes 10 tours), 5 fr. à chaque tour ; au dernier tour : 30, 20 et 5 fr.

Aucune indemnité ne sera accordée aux coureurs. Les engagements sont reçus au siège de l'U. C. R., café LeFranc, rue Nationale.

On nous annonce un Grand Prix de Roanne pour fin septembre.

SULLY-SUR-LOIRE (Loire). — Les courses vélocipédiques organisées par l'Union Cycliste de Sully sont fixées au dimanche 11 septembre. Programme aux « Engagez-vous ».

DIJON. — Le Racing-Club Bourguignon a décidé de faire courir, à une date qui sera bientôt fixée, son championnat bicyclettes sur route, soit 55 kilomètres sur le parcours ordinaire, Dijon-Nuits-Cîteaux-Dijon.

Ce championnat a été gagné, ces deux dernières années, par Mairet.

CHAMBÉRY. — A l'occasion des fêtes des 14 et 15 août, le Vélo-Club de Chambéry fera une excursion au Mont-Genis, et de là se rendra à Turin pour y visiter l'Exposition.

Comme vous le voyez, c'est du cyclisme et de l'alpinisme à la fois.

25, rue GRENETTE (INSTITUTION KNEIP DE FRANCE)
Articles spéciaux et exclusifs LINCERIE en Tissus cellulaires
POUR TOUS GENRES DE SPORTS CHAUSSURES, Casquettes, Bretelles articulées, etc., etc.

Cycles Castoldi Moutée des Carmélites, 32
Impasse des Carmélites, 3
MARQUE FRANÇAISE A LYON

BIBLIOGRAPHIE
Vient de paraître : **Tableau synoptique de l'École de Compagnie**, par Eugène Bruchon, officier de réserve.
Ce petit travail qui a été approuvé par plusieurs généraux, notamment par M. le général Zédé, Gouverneur militaire de Lyon, facilite la révision rapide du règlement. Il est surtout utile aux élèves-caporaux, caporaux, sous-officiers, élèves-officiers, et plus spécialement aux officiers de réserve et de territoriale.
Nous le recommandons plus spécialement aux Sociétés de gymnastique, aux Touristes lyonnais. Ce tableau parle aux yeux et permet de se souvenir très facilement des mouvements à exécuter.
En vente chez l'auteur, 68, quai St-Vincent, Lyon. Prix : 50 centimes.

HIPPISME



Concours hippique d'Aix-les-Bains

Première journée. — Samedi, 6 août. — Le départ imprévu et précipité de Sa Majesté le roi de Grèce aurait pu faire craindre un instant que le monde élégant et select qui habite notre charmante cité ne serait plus venu en aussi grand nombre à notre réunion sportive. Heureusement il n'en a rien été et le concours hippique a été très suivi. Voici les résultats :

Prix Internationaux de chevaux de selle, 10 prix égaux. — Ruy-Blas, au comte de Chabannes, monté par son propriétaire; Great Boulder, au comte de Chabannes, monté par son propriétaire; Fleurette, à M. Perret, monté par son propriétaire; Milton, à M. de Pirey, monté par M. Marquiset; Friant, à M. Gros, monté par le comte de Thiollaz; Corsaire, à M. Arnulf, monté par son propriétaire; Glecto, au marquis de Serramezzano, monté par le comte Alberto Visconti; Brillante, au comte de Thiollaz, montée par son propriétaire; Mlle de la Beurrière, à M. de Chamereau, montée par son propriétaire; Patochard, à M. Siméon, monté par Bérille.

La Coupe. Prix unique de 1,000 fr. : Arago, à M. Dutech, monté par son propriétaire.

Prix de 100 fr. : 1. Arcadius, à M. Marquiset, monté par son propriétaire; 2. Plantagnet, à M. Warnery, monté par M. Cottin; 3. Great Boulder, au comte de Chabannes, monté par son propriétaire; 4. Waverley, au comte de Chabannes, monté par son propriétaire; 5. Zut à M. Pierre de Cordon, monté par M. le comte G. de Cordon.

Prix du Barrage (en hauteur). — Le 1^{er} et le 2^e prix, à 1 m. 80, se partagent entre Jupé-en-l'Air, au marquis de Serramezzano, et Arago; le 3^e et le 4^e prix se partagent entre Arcadius, Grouchy, Hollandaise et Corsaire.

Prix couplés (officiers). — Prix : Beaujeu, à M. Dumalle, monté par M. Marquiset, et Mahomet, à M. Bérille; 2^e prix, Corsaire et Coquette, à M. David, montée par M. Bérille; 3^e prix, Dragonnade, à M. Brigault, monté par M. de Cordon; et Guéranda, à M. Lutaud, monté par M. Bérille. Cette journée s'est terminée par la présentation de jeunes chevaux envoyés par les dépôts de remonte du 4^e régiment de dragons.

Deuxième journée. — Dimanche, 7 août. — Cette seconde journée a été des plus attrayantes. Les tribunes étaient bondées et l'on y admirait l'élite de la colonie étrangère.

Voici les résultats :

Prix de Savoie. — Officiers, première section, cinq prix. Coquette, à M. David, capitaine au 19^e dragons, montée par M. Bérille, lieutenant au 19^e dragons; Hollandaise, à M. Devedeix, lieutenant au 19^e cuirassiers, montée par son propriétaire; Grouchy, à M. Droys, lieutenant au 4^e dragons, monté par M. de Saint-Chaix, lieutenant au 4^e dragons; Mandragore, à M. Aymer de la Chevalerie, lieutenant au 2^e dragons, monté par son propriétaire.

2^e section. — 1^{er} prix, Beaujeu, à M. Daumale, capitaine au 12^e chasseurs, monté par M. Marquiset; 2^e Trévisse, à M. Dériot, vétérinaire au 12^e chasseurs, monté par M. Marquiset.

Flots : Mahomet, Agrippine, Joyeuse, Decemvir.

Prix couplés des gentlemen. — Milan, à M. de Pirey, monté par M. Marquiset; Arcadius, à M. Marquiset, monté par son propriétaire; Plantagnet, à M. Warnery, monté par M. Cottin; Borest, à M. Belgrand, monté par M. le comte de Thiollaz; Fleurette, à M. Perret, monté par son propriétaire; Patochard, à MM. Siméon et Bérille; Miss Tengett, au comte de Cordon, monté par son propriétaire; Jupé-en-l'Air, au marquis de Serramezzano, montée par le comte Umberto Visconti.

Flots : Miss Tengett, Borest, Mlle de la Beurrière, Fleurette, Zut, Friant.

Prix du Barrage, en largeur. — 1. Mahomet, à 6 mètres 90; 2. Milan; 3. Jupé-en-l'Air. Le 4^e prix est partagé par York, Bonnie Charlie et Ruy-Blas.

Prix de France. — Officiers sautant par quatre. — 1^{er} prix, Mandragore, Beaujeu, Grouchy, Coquette; 2^e prix, Dragonnade, à M. Brigault, vétérinaire au 7^e cuirassiers, monté par M. de Cordon, lieutenant au 7^e cuirassiers; Agrippine, Corsaire, à M. Arnulf, lieutenant au 19^e dragons, monté par M. Dutech, lieutenant au 19^e dragons, et Hollandaise.

Flots : Auteuil, Beaujeu, Guéranda et Decemvir; Edin, Nichoir, Roseraie et High-Life.

Prix internationaux pour chevaux attelés. — Comte de Barral (2 attelages), prince Zurla, Villa des Fleurs, comte Aimé d'Oncieu, M. Cléry, M. DuFour, comte de Chabannes et M. de Montville (deux attelages).

LES COURSES

Vienne.

Dimanche, 7 août. — Les courses ont eu lieu sur le vélodrome de Pont-Evêque. Elles ont obtenu le meilleur succès malgré un fort vent du midi.

L'orage, qui était menaçant, n'a pas empêché une foule énorme d'y prendre part.

Au pesage, l'assistance était nombreuse et brillante, comme on pourra en juger par les noms suivants :

MM. Doyon, président des courses; de Craponne du Villard, vice-président; le capitaine de Colbert, E. Windeck, O. Joly, commissaires; de Pont, Réault, de Pontiac, comte d'Albon, comte de Monts; M. Ramondon, sous-préfet; général Roy de Vacquières, colonel de Mas-Latrie, lieutenant-colonel de Brancher, du 10^e cuirassiers, et d'Aubigny, du 52^e de ligne; Barnier, Picard, conseillers généraux; Gonnet, adjoint; Bourgeon, procureur; Pellenc, juge à Lyon; de Chevigné, directeur des haras d'Annecy; Baboin, Guigue, avoué; Nicod, de Terrehasse; Leroy de Lenchère, directeur de la Compagnie des tramways; Bolotte, capitaine de gendarmerie; comte et comtesse de Fleurieu, comte et comtesse de Fadate, de Saint-Georges, de Vaux, Dautresme, Thirouin, H. Gueidan, comte et comtesse de Pons, etc., etc. Toute la presse régionale et sportive était représentée.

Les courses ont été très intéressantes, particulièrement celles des officiers et sous-officiers. La piste très bonne.

Au poteau d'arrivée étaient juges, MM. Doyon, de Chevigné, de Craponne; MM. Joly et le capitaine de Colbert donnaient le départ. Commissaire au pesage: M. Windeck.

Voici le résultat des diverses épreuves :

1^{er} Prix du Gouvernement et de la Société d'Encouragement du demi-sang (au trot monté). — Engagés 3, partants 2 : 1. Fauvette, à M. le comte de Monts; 2. Fleur, à M. Cottiz; pari mutuel, pesage 6 fr.

Prix du commerce, steeple chase militaire (3^e série), sous-officiers. — Engagés 10, partants 7 : 1. Mariol, à M. de Valchier, maréchal des logis au 2^e dragons; 2. Lady Anna, à M. Chaix, maréchal des logis au 19^e dragons; 3. Belle-Poule, à M. Magnin, maréchal des logis au 19^e dragons. Excellente course, menée avec une bonne vitesse. Pari mutuel : gagnant 9 fr. placé 7 francs.

2^e Prix du Gouvernement (au trot attelé). — Engagés 10, partants 5 : 1. Pretty, à M. Cheysson; 2. Plac-Hic, à la marquise de Vivens; 3^e Catalanne, à M. Rivollon. Pari mutuel, 8 francs.

Prix de la Ville de Vienne (course de haies), gentlemen. — Engagés 9, partants 4 : 1. Atout, à M. Dautresmes; 2. Gascogne, à M. Thirouin; 3. Turline, à M. Tramoye; 4. Dothwel, à M. d'Heursel. Pari mutuel, 15 fr.

1^{er} Prix de la Société des Steeple-chases de France, steeple-chase militaire (2^e série). — Engagés 16, partants 5 : 1. Indo-Chine, à M. de St-Martin, lieutenant au 14^e chasseurs; 2. Hermine, à M. de Mas-Latrie colonel au 19^e dragons; 3. Rosalba, à M. Perret, lieutenant au 2^e dragons. Pari mutuel, 8 fr.

2^e Prix de la Société des Steeple-chases de France (3^e série). — Engagés 9, partants 4 : 1. Indigo II, à M. de Colbert, capitaine au 19^e dragons; 2. Sonneur, à M. Sanlaville; 3. Saint-Cyrien, à M. d'Heursel; 4. Bergeronnette III, à M. Thirouin. Excellente course très disputée et gagnée d'une encolure seulement. Pari mutuel, 13 fr. 50.

Prix du Pari-Mutuel, steeple militaire (3^e série). — Engagés 11, partants 10 : 1. Solitarian, à M. de Saint-Preux, adjudant au 2^e dragons; 2. Rachel, à M. de Valence; 3. Agar, à M. Nasillet, tous deux maréchaux des logis au 2^e dragons. M. Lefebvre, maréchal des logis au 19^e dragons, montant Galaor, a fait une chute assez grave. Le cavalier, grâce aux soins prodigués, en sera quitte pour quelques semaines de repos. Pari mutuel, 19 fr.

Pendant la durée des courses, la société musicale de Pont-Evêque s'est fait entendre. Le retour s'est effectué sans incident.

Nous ne saurions terminer qu'en remerciant M. de Craponne du Villard, vice-président des courses, chargé des rapports avec la presse, qui a beaucoup facilité la besogne de l'envoyé spécial du *Lyon-Sport*.

R. M.

Châtillon-sur-Chalaronne.

Première journée. — Samedi, 6 août. — Bien que la première journée de ces réunions hippiques ne présente pas le même intérêt que la deuxième, les diverses épreuves auxquelles nous

avons assisté n'en ont pas moins été des plus réussies. Beaucoup de monde ; champs convenables.

Voici les résultats :

Prix du gouvernement de la République, trot monté ou attelé. — 1^{er} prix, 600 fr., Quand-même, à M. Subrin ; 2^e, 200 fr., Martha, à M. Lallement.

Prix de la Chalaronne. — 1^{er} prix, Infernal, à M. Dornéron, 150 fr. ; 2^e, Crispine, à M. G. Edouard, 100 fr.

Prix de la culture. — 1^{er} prix, Martha, à M. Lallement, 200 fr. ; 2^e, Rose-Thé, à M. Vincent, 150 fr. ; 3^e, Ponette, à M. J. Morel, 100 fr. ; 4^e, Gigoletto, à M. J. Durand, 50 fr.

Prix des Dombes. — 1^{er} prix, My-Har, à M. Ebeling, 600 fr. ; 2^e, Izol, à M. Le comte de Colbert, 200 fr.

Prix des Dames, steeple-chase militaire. — 1^{er} prix, Sarrouilles, à M. Aupécle, capitaine au 1^{er} cuirassiers: un objet d'art ou d'une utilité militaire d'une valeur de 600 fr.

Deuxième journée. — *Dimanche 7 août*. — La deuxième journée a été superbe ; elle compte parmi les plus brillantes réunions depuis la fondation des courses. Une foule énorme se pressait au pesage, aux tribunes et à la pelouse. La musique du 23^e de ligne prêtait son concours ainsi que la Philharmonique de Châtillon. Voici les résultats :

Prix de la Société d'encouragement (monté ou attelé), 12 inscrits, 6 partants. — 1. Outarde, à M. Odéau ; 2. Inspecteur, à MM. Brus et Laporte ; 3. Lambin, à M. de la marquise de Vivens.

Par i mutuel : gagnant, 8 fr. ; placés : 7 fr. 50, 12 fr.

Prix de la Société sportive d'encouragement (course plate), 8 inscrits, 4 partants. — 1. Corlay, à M. de Romanet ; 2. Branconnier, au baron Nivière.

Par i mutuel : Gagnant 27 fr. ; placés 7 fr. ; 7 fr. 50.

Premier prix de la Société des steeple-chases de France (steeple-chase), 13 inscrits, 4 partants. — 1. Orage, à M. de Romanet ; 2. Forest-Queen, à M. Thirouin ; 3. Jongleuse, à M. de Montalivault.

Par i mutuel : Gagnant 18 fr. ; placés 7 fr. 50, 9 fr. 50.

Prix du Conseil général (trot attelé), 10 inscrits, 5 partants. — 1. Epiphanie, à M. Vidal ; 2. Néra, à M. Kiener ; 3. Lambin, à la marquise de Vivens.

Prix de la ville de Châtillon (course de haies, hacks-hunters) 10 inscrits, 4 partants. — 1. Agreste, au baron Nivière ; 2. Blue-Berry, à M. des Chaux ; 3. Démocrate, à M. des Brosses.

Par i mutuel : Gagnant 14 fr. 50 ; placés 9 fr. ; 9 fr. 50.

Dans cette course, d'Estrée, monté par M. de Romanet, a fait une chute heureusement sans gravité pour son cavalier.

Deuxième prix de la Société des steeple-chases (steeple-chase militaire), 28 inscrits, 12 partants. — 1. Prince-Noir, à M. des Courtis ; 2. Talisman, à M. Loiseau ; 3. Lisette, à M. de Toytot.

COMMUNICATIONS

La Société Hippique de Saône-et-Loire vient d'arrêter les programmes de ses différents concours de la manière suivante :

Le Creusot, les 20 et 21 août ; Toulon-sur-Arroux, le 28 août ; Marnigny, le 27 août ; Cluny, les 18 et 19 septembre ; La Clayette, les 24 et 25 septembre.

25,000 francs de prix sont affectés à ces diverses réunions hippiques, dont les programmes détaillés peuvent être demandés au secrétariat de la Société, 8, boulevard de la Liberté, à Mâcon.

Avec les 4,000 francs de prix que la Société a déjà distribués au Concours de dressage de Charolles, au mois de mai dernier, le total des sommes qu'elle aura, grâce à ses persévérants efforts, mises à la disposition des Eleveurs du département, s'élèvera, cette année, à plus de 40,000 francs.

CHASSE ET CHIENS

Exposition Canine de Dijon.

Rapport de M. P. Mulard, juge des fox-terriers, des teckels, des levriers, des chiens de berger, des chiens de garde, des chiens d'utilité et de luxe.

Fox-Terriers (Poils ras). Le premier prix des mâles, *Tom de Mouruz*, à M. Chatelain, est un chien élégant, ayant une tête bien conformée, des petites oreilles en V, le poil correct, la queue bien portée ; il devrait avoir l'ossature plus forte. *Tych de Carita*, *Espoir* et *Conic de Carita* sont plus bas, plus trapus, au poil plus court, de l'ancien type enfin. Dans les chiennes, *Nell-Rarity*, à M. Blanc, la mère de *Tom de Mouruz*, a été placée première et les observations faites sur son fils peuvent lui être appliquées, seulement elle se montre bien timide dans le ring. *Miss de Carita*, 2^e prix, ressemble à ses camarades de chenil qui figuraient dans la classe des mâles. *Bess* est beaucoup trop petite pour un fox-terrier, en outre, elle porte les oreilles complètement en arrière.

Fox-Terriers (Poils durs). Le lot de fox-terriers à poils durs ne brillait pas par la qualité, et surtout par la condition. Les

différents sujets qui composaient ce lot étaient tous plus ou moins défectueux, principalement sous le rapport du poil, qui n'était pas assez dense, ni assez dur ; un seul avait suffisamment de substance, d'ossature et, quoi que pèchant fortement par la robe, je lui ai accordé un 2^e prix.

Les prix d'honneur ont été obtenus par *Tom de Mouruz* pour les mâles et par *Nell-Rarity* pour les femelles.

T ckels. *Waldman*, malgré sa tête défectueuse, arrive encore 1^{er} dans les mâles, et *Trud-Wood* ne décroche qu'une mention honorable.

La chienne *Zanker* était le meilleur sujet de l'espèce ; elle vaut mieux que *Waldman*, son compagnon de chenil, non seulement en tête, mais dans les épaules et les coudes ; les oreilles ne sont pas toujours bien portées. Elle a obtenu le 1^{er} prix et le prix spécial. Le 2^e prix des chiennes, *Maünchen* est assez gentille, mais trop menue, la mâchoire manque de force pour un animal destiné à lutter contre le renard. Deux petites chiennes, *Missette* et *Croquette*, obtiennent une mention.

Levriers. Le groupe contenait un beau chien borzoï appartenant à M. Lefebvre et provenant de l'élevage renommé de M. Cuvelier : *Kopeck II*. Il était présenté en fort belle condition, mais on pourrait lui souhaiter un peu plus de taille et une charpente plus forte. Il a obtenu le 1^{er} prix et le prix d'honneur.

Chiens de Berger. *Turc*, 1^{er} prix et prix spécial, précédant *Baron* dans les chiens de Brie. *Teufel*, 1^{er} prix et prix d'honneur des Collies, a une meilleure tête que *Scott*, 2^e prix ; ils devraient, tous deux, avoir une collerette plus fournie. *Teufel*, qui n'a qu'un an, s'améliorera encore probablement.

Grand danois. Le classement des mâles n'était pas des plus faciles, car ils avaient tous des défauts plus ou moins accentués et, chez la plupart, le poil n'était pas de bonne qualité et manquait de finesse. Après avoir bien examiné les concurrents, je me suis décidé à donner la première place à *Castor*, dont le principal défaut est un fonet beaucoup trop gros. *Stop* a eu le 2^e prix. *Zin*, 3^e prix, aurait pu être 1^{er} s'il n'avait pas eu le devant si large et une tête énorme. *Dona Sol*, à M. Mouillard, 1^{er} prix et deux prix spéciaux, était beaucoup meilleure que les mâles ; on peut en dire autant de *Junon*, mais celle-ci est un peu trop légère.

Mastifs. Deux beaux types, mâle et femelle, la mère et le fils, étaient seuls engagés. *Beaufort* est un très beau chien, calme, majestueux, et il a gagné le 1^{er} prix et le prix d'honneur pour le plus beau chien de garde, sans aucune difficulté. *Thétis*, sa mère, est également très bonne ; gagnante de plusieurs prix au Crystal Palace, elle a dû s'effacer devant son produit, les ans en sont un peu la cause et elle était en moins bonne condition.

Saint-Bernard. 1^{er} prix et prix spécial, *Guido III*, à M. Chate-lain, chien à poils ras, sans défaut marquant, mais trop léger. *Fripette*, une chienne à poils longs, manquait aussi d'importance et n'avait pas les ergots exigés pour l'espèce.

Les chiens de Montagne n'ont pu obtenir que des mentions et il m'a été impossible de récompenser deux *bull-dogs* beaucoup trop enlevés et aussi hauts sur jambes que des pointers. Un *petit bull-dog* à oreilles à coquilles, à M. De Champ, a eu le 1^{er} prix, dans sa classe ; n'ayant pas d'origine tracée, il n'a pu obtenir le prix spécial offert à cette race.

Dans les chiens d'agrément et de luxe, *Queen*, une ravissante petite chienne *Toy-Terrier*, a enlevé facilement un 1^{er} prix et le prix d'honneur pour le plus beau chien du groupe. Elle n'en est pas à son premier succès, ayant déjà gagné plusieurs prix en Angleterre ; sa propriétaire, Mme Rougemont, a le droit d'en être fière.

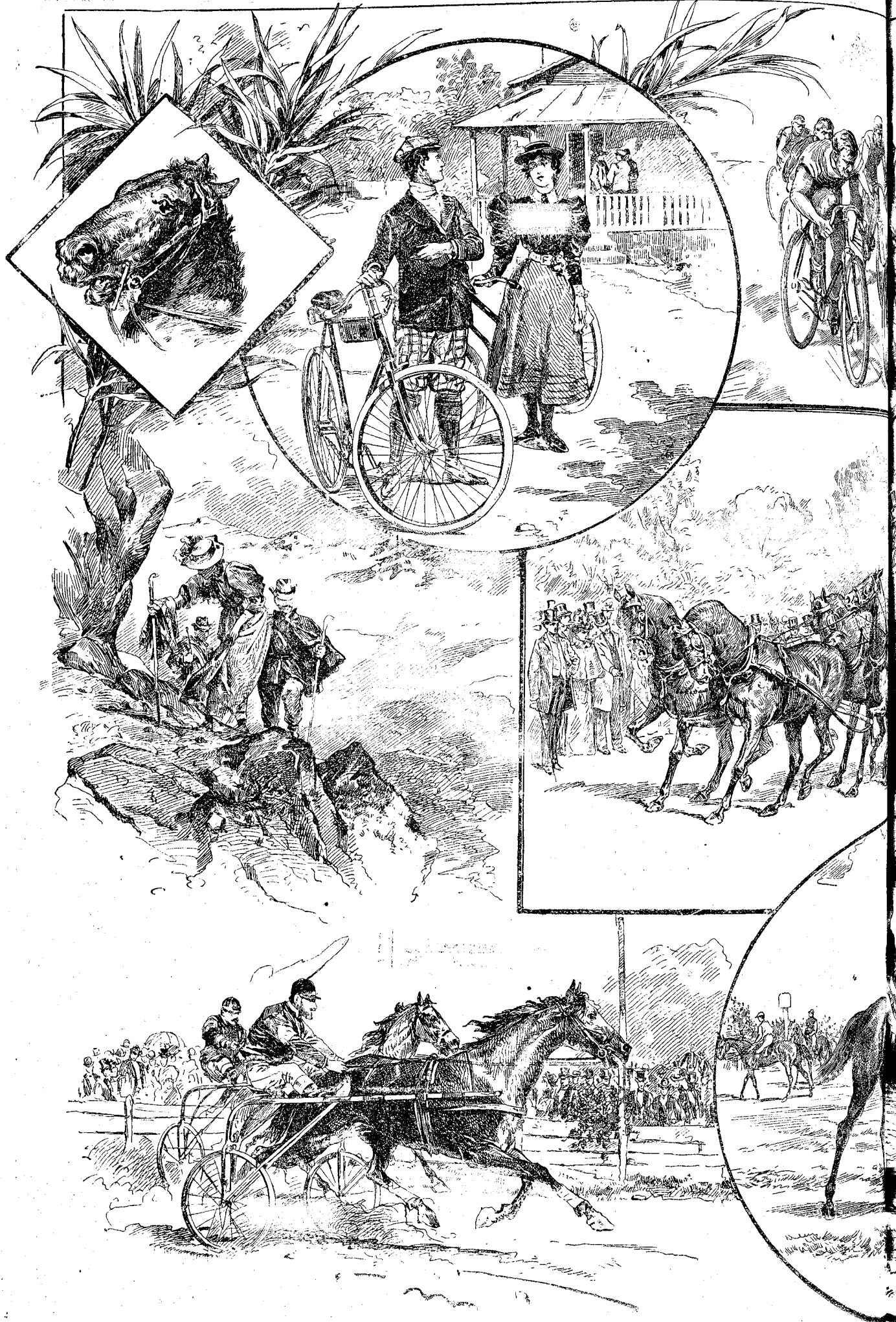
Deux bons caniches, *Nionki*, à M. J. Adeleine et *Ralph*, à M. Eberlin, se sont partagé le 1^{er} prix de leur classe et je leur ai attribué avec plaisir un prix d'honneur de même qu'à *Flora*, une mignonne levrette, à M. Devanne.

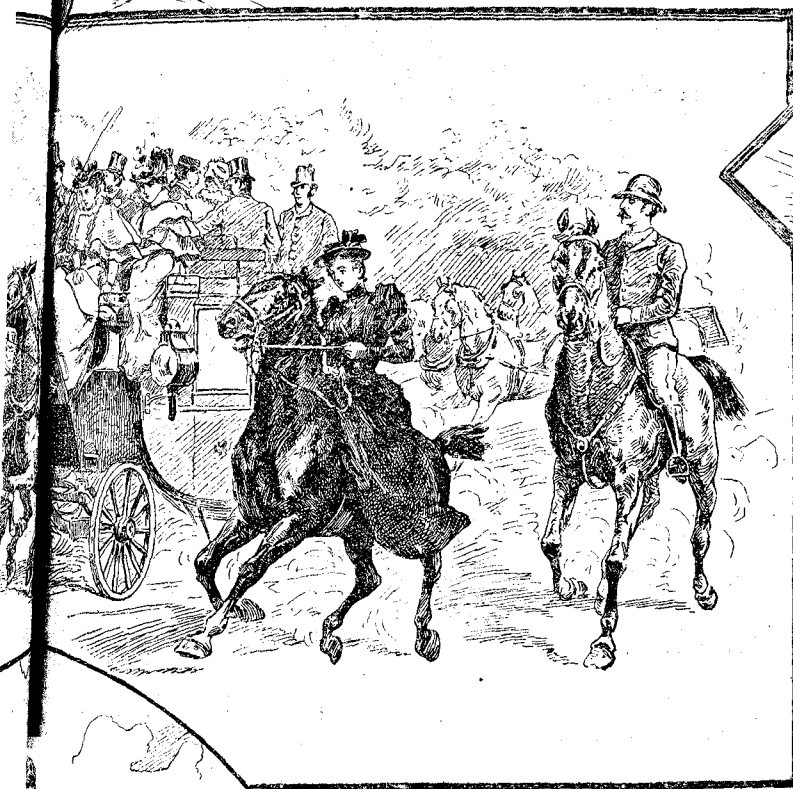
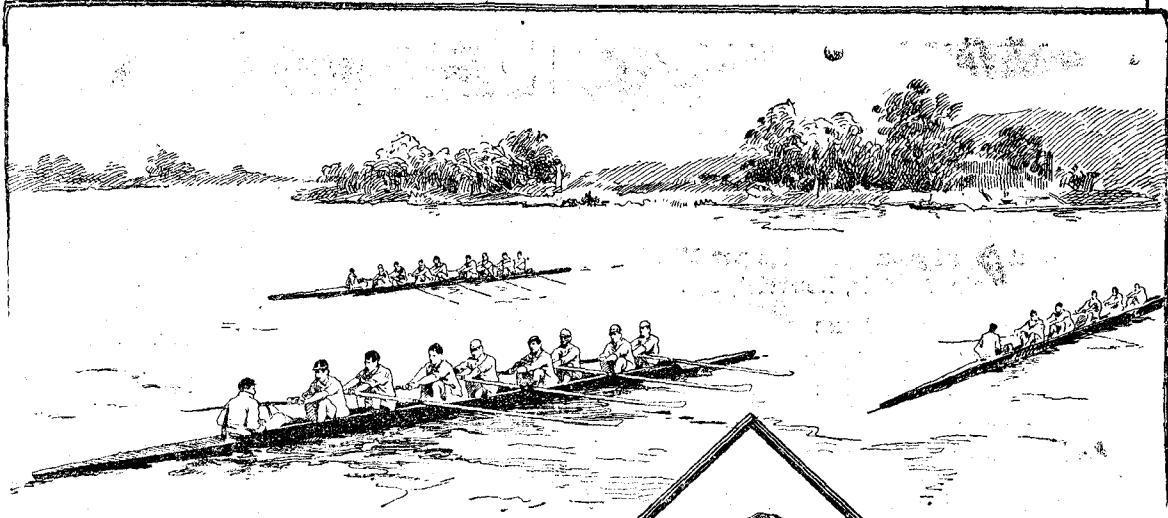
Il est regrettable que les expositions canines soient si rares en France, alors que nous voyons les Sociétés canines se multiplier à l'étranger, organiser de nombreuses expositions, des field-trials, des épreuves de chasse sous terre, etc. Notre grand pays où les éléments nécessaires ne manquent certainement pas, bien au contraire, reste toujours indifférent, pour ainsi dire, à l'élevage du chien de race pure, qui est un sport comme un autre, après tout.

Pourquoi les amateurs du Nord, de l'Est, de l'Ouest, du Sud-Ouest ne fonderaient-ils pas des sociétés semblables à celle du Sud-Est ? Quel élan et quel encouragement pour l'élevage français et combien je souhaite que mon vœu devienne une réalité dans le plus bref délai possible.

La Société centrale ne peut organiser des concours dans tous les coins de la France ; il appartient donc aux amateurs de province de fonder des Sociétés régionales, car tant que nous n'aurons pas un plus grand nombre de concours, l'élevage français restera dans un état d'infériorité regrettable et tributaire de l'étranger.

P. MULARD.





TIR AUX PIGEONS

Tir aux pigeons de Charbonnières.

Résultats du dimanche, 7 août. — MM. Desloc 1^{er}, Andremaise 2^e, et Sam 3^e partagent le prix de Lentilly.

La poule réglementaire est gagnée par le capitaine Joë et la poule au doublé par M. Léo.

Les autres poules sont gagnées ou partagées par MM. Joseph Gazagne, Déségrivais, Magnin, Anglois, Nouvelet, etc.

TIRS DE LA SEMAINE

Dimanche 14 août, à 2 h. 1/2. — Prix du Bois de l'Etoile. — 500 fr., 7 pigeons à 23 mètres. — Entrée : 30 fr. 2 pigeons manqués mettent hors concours.

Tir aux pigeons de Spa

Lundi 1^{er} août. — Prix handicap, 5,000 fr., 45 tireurs. Comte P. de Liedekerke, 27 m., et M. Durand, 26 m., 12/12, partagent 4,200 fr.; 3. M. Schiaparelli, 25 m., 10/11, touche 500 fr.; 4. M. Hall, 27 m., 9/10, touche 300 fr.

Les poules du jour ont été gagnées par MM. Mouton, marquis du Chasteler, comte J. de Liedekerke.

Mardi 2 août. — Prix handicap, 5,000 fr., 41 tireurs. M. Hall, 26 m. et M. G. l' Serstevens 23 m. 1/2, 15/15, partagent 3,000 fr. M. Fadini, 27 m., et vicomte G. de Beughem, 14/15, partagent 2,000 fr.

Les poules ont été gagnées par MM. le comte J. de Liedekerke, comte d'Hayrincourt, comte de Robiano, comte N. Keglevicz.

Mercredi 3 août. — Prix Handicap, 10,000 fr., 55 tireurs; M. Fadini, 27 m. 1/2 et M. Mainetto 29 m. 1/2, 10/10, partagent 5,600 fr.; le comte de Robiano, 26 m. et M. de Saint-Moulins, 22 m. 1/2, 9/10, partagent 4,000 fr.; M. de Poltoratsky, 23 m. 1/2; et M. Van Delft, 26 m., 7/8, partagent 400 fr.

Les poules ont été gagnées par MM. Mouton, Briaseo et baron Van Voorts.

Jedi 4 août. — Prix Handicap, 5,000 fr., 48 tireurs. M. Marsch, 23 m. 1/2 et M. Mouton, 27 m., 11/11, partagent 3,000 fr.; M. G. Gruyelli, 25 m. 1/2 et baron de Villenfagne, 10/11, partagent 2,000 fr.

Les poules ont été gagnées par MM. Asti, comte N. Keglevicz et marquis du Chasteler.

Vendredi 5 août. — Prix Handicap, 5,000 fr. 48 tireurs. M. di Napoli, 23 m. et le marquis du Chasteler, 24 m., 10/10, partagent 3,800 fr.; M. Hall, 27 m. et comte de Léviguen, 23 m. 1/2, 9/10, partagent 4,000 fr.; M. Fadini, 29 m., touche 200 fr.

Les poules ont été gagnées par MM. Durand, comte N. Keglevicz, Mainetto, Van Langhendonek.

SPORT NAUTIQUE

Compte rendu des courses de Villevert-Neuville

Championnats du Sud-Est.

Le violent orage que nous avons subi, dimanche dernier, a gâté la réunion en occasionnant un accident qui, nous l'espérons, n'aura pas la suite grave que l'on pouvait craindre tout d'abord.

Vers 2 heures du soir, alors que le vent du sud soufflait en tempête, les rameurs de l'Union Nautique s'étaient étendus dans l'herbe, sur la pelouse de Villevert, ombragée de grands arbres, comme on sait. Tout à coup, la branche maîtresse d'un vieux saule, arrachée par le vent, vint s'abattre sur le dos et le côté gauche de M. Lelarge, l'excellent rameur de pointe de l'U.N.L. qui perdit connaissance.

Ses camarades s'empressèrent auprès de lui, tandis que

d'autres paraient à bicyclette chercher les docteurs Bonnet et Rondet, de Neuville, qui arrivèrent bientôt et, après avoir soigneusement ausculté le blessé, déclarèrent qu'il n'avait aucun organe de cassé ou de démis, mais qu'il devrait garder la chambre pendant une quinzaine de jours. Nous souhaitons, avec les nombreux amis de Lelarge, que cet accident n'ait pas de suite plus fâcheuse.

L'Union, qui était engagée dans cinq épreuves de championnats, a déclaré immédiatement qu'elle se retirait partout et comme les épreuves à 2, 4 et 8 n'avaient réuni que deux engagements, elles n'ont pas été disputées et le Cercle a été déclaré champion des trois séries.

Toutefois, son délégué a déclaré officiellement, après les courses en skiff, que le Cercle ne se présenterait qu'à 8 à Villefranche et qu'il laissait à l'Union la faculté de s'inscrire à 2 et à 4. M. Boucharlat a, au nom de la F.S.E., remercié le Cercle de son désistement.

M. Soubeyran, du Club Nautique de Lyon, vainqueur en skiff senior, s'est également désisté en faveur de M. Laurent, le sculler de l'Union. M. Soubeyran a également droit aux félicitations.

M. Page donnait les départs, M. Boucharlat constatait les arrivées. M. Dormoy était juge-arbitre et a suivi les courses en voiture, sur la rive gauche, plus découverte que la rive droite.

Voici les résultats :

I. — 1 rameur senior. — 3 inscrits, 2 en ligne. N. S. P. P. Laurent, U. N. L. — 1^{er} Soubeyran, C. N. L.; 2^e Saive, R. L.; gagné facilement de 8 longueurs. Saive, bien parti à la bonne place, ayant inutilement traversé la Saône pour aller chercher la lame. Pendant le parcours, Saive a aussi été indisposé.

II. — Périssoires. — 3 inscrits. — 1^{er} Michaud, R. L.; l'épreuve n'a pas lieu, les deux autres engagés, de la même Société, s'étant retirés.

III. — 4 rameurs seniors. — 2 inscrits. — N. S. P. P. Union Nautique de Lyon. — 1^{er} Cercle de l'Aviron de Lyon Seux, David, Richerod, Wettengel).

IV. — 1 rameur junior. — 6 inscrits, 4 en ligne. N. S. P. P. Daehire et Lardon, U. N. L. — 1^{er} Soubeyran C. N. L.; 2^e Michaud, R. L.; 3^e Larue, C. N. L. N. P., Legrand, R. M.

Michaud et Legrand partent en tête, suivis de Soubeyran et Larue ensemble.

Peu à peu, Michaud passe Legrand, que Soubeyran rejoint et devance ensuite.

A 1.200 m., Soubeyran commence à inquiéter Michaud et, ce dernier résistant, une jolie lutte s'engage.

Legrand et Larue sont loin derrière. Michaud s'arrête après un long bord à bord et reprend ensuite pour finir second.

Legrand cesse aussi de ramer, à 1300 m. alors qu'il avait encore un léger avantage sur Larue.

V. — 2 rameurs seniors. — 2 inscrits. — N. S. P. P. Union Nautique de Lyon. — 1^{er} Cercle de l'Aviron de Lyon (Richerod et Wettengel).

VI. — 8 rameurs seniors. — 2 inscrits, N. S. P. P. Union Nautique de Lyon. — 1^{er} Cercle de l'Aviron de Lyon (Seux, David, Monnier, Gabardini, Lichal, Lallaumode, Ailloud, Varennes).

C'est sur cette épreuve que les deux sociétés rivales avaient concentré leurs efforts. Pourquoi faut-il qu'un accident stupide ait supprimé la lutte?

VII. — 2 rameurs, armement libre. — 1 inscrit. — 1^{er} Club Nautique de Lyon (Soubeyran et Perrin).

La F. S. E., sera donc représentée dans toutes les séries, aux championnats de France.

F. L.

Championnats de France à Villefranche-sur-Saône.

C'est demain que se courront ces grandes épreuves annuelles dont l'intérêt est surtout dans la désignation des Sociétés françaises chargées d'aller à Turin, jeudi prochain, défendre nos couleurs nationales aux championnats d'Europe.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, la jeune Société nautique de Villefranche n'a rien négligé pour assurer le succès de cette importante journée pour laquelle les

clubs de notre ville; avec une abnégation vraiment louable, ont mis de côté tout amour-propre mesquin pour choisir les équipes qu'ils croyaient les plus capables de maintenir le bon renom du rowing lyonnais.

NOS PRONOSTICS

Bien qu'il soit difficile de donner des indications absolument exactes sur les résultats de ces championnats, qui réunissent les meilleurs rameurs des différentes régions et pour la première fois leur permettent de se mesurer, nous croyons cependant pouvoir établir, d'après des points de comparaison et l'ensemble très suivi des épreuves précédentes, les pronostics que nos lecteurs nous réclament toujours. Voici, sans autres appréciations, les préférences que nous pouvons indiquer :

- 1^{re} course. — L. M. Marlinet, de la *Société Nautique de la Marne*; 2^e M. Laurent, de l'*Union Nautique de Lyon*.
- 2^e course. — M. Beurrier, du *Sport Nautique d'Amiens*.
- 3^e course. — L'*Union Nautique de Calais*.
- 4^e course. — L. M. Marlinet, de la *Société Nautique de la Marne*; 2. Soubeyran, du *Club Nautique de Lyon*.
- 5^e course. — Le *Boulogne-Club*.
- 6^e course. — L'*Union Nautique de Lyon*.
- 7^e course. — La *Société Nautique de la Marne*.
- 8^e course. — Le *Cercle de l'Aviron de Lyon*.

TIR

Les matches internationaux

Sous ce titre, nous avons lu, dans le *Journal officiel* du Tir fédéral de Neuchâtel, le très intéressant article que voici :

« Le premier match international a été organisé par la *Société de tir de Lyon*, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa fondation ; il a eu lieu le 26 mai 1897. Son succès fut si complet que, d'un commun accord, les tireurs qui y avaient pris part, soit à un titre, soit à un autre, décidèrent d'en préparer un second en 1898, à Turin.

« Ce nouveau concours s'est effectué le 30 juin dernier. Sans avoir eu les mêmes brillants résultats que celui de Lyon, il n'en a pas moins réussi d'une façon encourageante, puisque la Hollande a demandé pour 1899 à grouper une troisième fois les matcheurs, ce qui lui a été accordé avec reconnaissance; la France aura son tour en 1900, pendant l'Exposition universelle; quant à la Suisse, on peut espérer qu'elle réclamera le sien pour 1901, date du prochain Tir fédéral.

« L'institution, quoique à ses débuts, paraît assise sur de solides bases; elle durera certainement et mérite à plus forte raison d'attirer très sérieusement l'attention de tous les tireurs et en général de toutes les personnes qui s'intéressent au développement de notre sport national, au perfectionnement de notre outillage défensif et à l'honneur de drapeau suisse.

« Deux hommes se sont particulièrement dévoués à la cause des matches internationaux; ce sont MM. Harent et Monod, président et vice-président de la *Société de tir de Lyon*, qui ont pris toutes les dispositions propres à assurer la réussite du premier concours. Mais l'initiative de ces matches revient en première ligne à un Hollandais, M. Sillem, bien connu dans les grands tirs pour sa passion de la carabine, son adresse remarquable et son caractère généreux et distingué.

« M. Sillem, en provoquant l'institution nouvelle, n'a nullement cherché à opposer les unes aux autres les armes des différentes nations, ni à mettre en présence les meilleurs tireurs des divers pays, encore moins à susciter des joutes peut-être dangereuses entre les représentants des armées européennes. Son ambition a été plus simple, puisqu'elle consiste avant tout à grouper dans une action commune les étrangers qui fréquentent les grands tirs nationaux, à leur donner une occasion de fraterniser tout en se livrant à leur exercice favori, à s'instruire mutuellement sur toutes les choses du tir. C'est dans cet esprit qu'ont eu lieu les concours de Lyon et de Turin et il serait dès lors ridicule, en se basant sur leurs résultats, de conclure qu'en 1897 les Suisses étaient les meilleurs tireurs du monde et en 1898 les derniers, que les Italiens étaient en arrière l'année passée, et que les Français sont à la tête aujourd'hui. Etant données les conditions dans lesquelles se sont faits les deux premiers matches, il est impossible de classer ni l'ensemble des tireurs d'un pays ni les armes des diverses armées. Il ne doit pas y avoir de malentendu à ce sujet.

« Jusqu'à présent, les matches internationaux se sont organisés absolument en dehors de la *Société suisse des Carabiniers*; le Comité central a refusé de s'en occuper en déclarant que ces concours ne sauraient donner une idée exacte du degré occupé par la Suisse dans l'art du tir et que, d'un autre côté, il ne tenait pas à être rendu responsable des résultats obtenus. Mais avec bien d'autres amis du tir, nous ne trouvons pas dans ces deux considérations un motif justifiant l'attitude du Comité central.

« Ainsi que nous le disions en commençant, l'institution des matches paraît solidement assise. Il faudra donc qu'un jour ou l'autre la Suisse entre dans le mouvement; dès lors, pourquoi ajourner une décision nettement affirmative? La Suisse a une réputation à soutenir; elle trouvera toujours quelque chose à apprendre au dehors; elle se doit à elle-même de participer aux concours internationaux.

« Pour Lyon comme pour Turin, l'initiative individuelle a fait le nécessaire et il y a lieu d'en être reconnaissant à MM. Richardet, Jullien et consorts. Cette initiative peut manquer à l'avenir, et se représente-t-on l'effet produit en Hollande, l'année prochaine, par l'abstention des Suisses? Peut-on imaginer le grand concours de 1900 à Paris sans nos tireurs?

« Tout sera sauvé le jour où le Comité central voudra bien mettre les matches internationaux dans le cadre de son activité. Nous n'ignorons pas la tâche considérable qui lui incombe déjà aujourd'hui, mais nous connaissons son dévouement et sa compétence pour trouver la meilleure solution.

« La difficulté principale semble résider dans le choix des tireurs. Est-elle insurmontable? Ne pourrait-on composer une grande commission internationale qui désignerait les plus habiles carabiniers de la Suisse, une dizaine, une vingtaine, lesquels, à leurs tour, soit par votation, soit par tirage au sort, soit par un tir éliminatoire, classeraient huit ou dix champions chargés d'arrêter la liste définitive des matcheurs? Le système serait à la fois pratique et démocratique. Quant aux élus, ils feraient de leur mieux pour représenter la Suisse et il n'y aurait rien de changé dans notre pays si le succès ne répondait pas toujours exactement à nos espérances.

« Mais ce sont des détails qui n'ont pas à être discutés dans le *Journal du Tir*; nous n'insisterons pas davantage et nous nous bornerons à exprimer le désir que le Comité central des *Carabiniers* s'intéresse administrativement et financièrement aux matches internationaux de tir. En le faisant, il répondra aux vœux de nombreux tireurs et il accomplira une œuvre éminemment utile à la belle cause du tir en Suisse. »

Ferd. PORCHAT.

Le Stand militaire du Grand-Camp

Autant par curiosité qu'attiré par l'odeur de la poudre, et aussi dans le secret désir d'essayer encore notre petit fusil modèle 1886, je suis allé, dimanche, à la première séance du concours de la *Société de Tir de l'armée territoriale*.

Eh bien! j'avoue franchement que ma curiosité, n'a été que médiocrement satisfaite, parce que je comptais voir un Stand grandiose, en rapport avec l'importance régionale et militaire de la seconde ville de France, mieux approprié enfin aux services que peut rendre un établissement de ce genre à la grande cause du tir.

Cette bonne odeur de la poudre que j'aimais tant à respirer autrefois, qui me grisait quelque peu au point de me faire croire que j'étais encore — comme il y aura 28 ans après demain, en compagnie du colonel Polonus dans ce ravin de Gorze, où les munitions faisant défaut, nous les remplacions par la baïonnette, — cette bonne bouffée, dis-je, était suppléée par un tourbillon de poussière et de gravier.

Quant à satisfaire mon secret désir, pour cela il aurait fallu qu'on pût tirer, malheureusement c'était d'une impossibilité absolue. On ne pouvait pas prévoir que le vent briserait les cibles ou les empêcherait de fonctionner.

Je ne sais à quoi cela tient, mais il m'a semblé que le génie militaire n'avait envisagé la construction de ce pavillon que pour abriter les hommes contre l'ardeur du soleil et celle des parabolles que pour éviter les accidents dans la direction de Vaux et Jonage, mais nullement contre le vent et la pluie, puisque le pavillon est complètement ouvert du côté ouest et on sait comme le vent souffle au Grand-Camp! Quant au reste, nous verrons les inconvénients par la suite.

La construction d'un Stand militaire au Grand-Camp à certainement été inspirée par une intention très louable que doivent envier pas mal de garnisons, mais il me semble que l'on aurait pu faire mieux; en un mot, un Stand pouvant permettre l'exercice du tir en toute saison.

Adieu! les Grands Concours de Tir pour Lyon, qui a su organiser le quatrième Concours National en 1891 particulièrement, dans des conditions qui lui ont mérité les éloges unanimes des tireurs français et étrangers.

La butte militaire qui pouvait servir à mettre 60 à 80 cibles en ligne, grâce au Stand actuel ne pourra pas servir à plus de 16 tireurs.

Je le répète, cela n'a été fait qu'au point de vue militaire, peut-être un peu avec parcimonie, mais étant donné le mauvais temps, il ne m'a pas été donné de me rendre compte de tout, aussi je n'insiste pas trop pour cette fois.

Pour le moment, je me contente d'exprimer un humble avis: c'est qu'il est bien fâcheux qu'on n'ait pas pu faire mieux pendant qu'on y était.

P. N.

COMMUNICATIONS

Société de Tir de l'armée territoriale. — Le concours annuel s'est ouvert dimanche dernier avec de nombreux tireurs, venus dès le matin pour y prendre part et faire ainsi l'épreuve des installations du nouveau stand de l'armée.

Vers huit heures, au moment où le tir commençait, le concours a eu l'honneur de la visite de M. le général Zédé, gouverneur militaire, accompagné d'un officier d'ordonnance, M. le capitaine Lebrun. Il a été reçu par le Conseil d'administration de la Société et s'est entretenu un instant avec le président et quelques membres des soins à prendre pour assurer la sécurité des abords du Stand.

Au déjeuner, qui réunissait une quarantaine de convives, le commandant Berthet a exprimé la satisfaction de la Société de se retrouver, après trois ans d'exil, sur le terrain de ses débuts, mais dans des conditions singulièrement améliorées, grâce à la haute initiative prise par M. le Gouverneur pour la construction d'un stand nouveau modèle; il a souhaité ensuite la bienvenue aux visiteurs, parmi lesquels, M. le commandant Bachelay, président de la Société de Tir de Toulon, qui a très aimablement répondu.

Le vent violent qui s'était élevé dans la matinée a contrarié le tir et causé de légers dégâts aux cibles. Pour parer à ces inconvénients, la Société installera, dimanche prochain, un système de cibles à l'épreuve de toute avarie.

Voici les résultats de cette première journée de concours :

Concours d'inauguration. — MM. 1. Huret B.; 2. Billion.

Silhouettes fixes. — M. Fleury.

Tir debout. — M. Billion A.; Besson E.

Concours général. — M. M. 1. Huret B.; 2. Bise; 3. Aymard; 4. Hess; 5. Gourmand.

Revolvers modèle 1892. — M. M. 1. Gauthier P.; 2. Depassio; 3. commandant Bachelay; 4. capitaine Bosc; 5. Malinowski; 6. Billion.

Officiers de l'armée active. — 1. M. Prouhet, officier d'administration.

Tir réduit. — M. M. 1. Courbis L.; 2. Julien S.; 3. Guerry C.; 4. Perret Ed.

Société de Tir de Lyon. — Résultats du concours public du dimanche 7 août, à 200 mètres (centre) :

1. Gagneur; 217 degrés; 2. Lacroix, 224; 3. Hess, 247; 4. Carra, 258; 5. Hegetschweiler, 281; 6. Frécon, 312; 7. Rousset, 346; 8. Denogent, 389; 9. Renaud, 393; 10. Fabra, 422; 11. Mégroz H., 474; 12. Gelpi, 489; 13. Genetier, 493; 14. Lecourt, 513; 15. Tignard, 575.

Pendant le mois d'août, le tir aux cartons aura lieu dans les conditions habituelles.

BOURGAIN. — **Société de Tir de l'armée territoriale.** — Les exercices de l'année 1898 ont été particulièrement brillants; à citer surtout l'affluence des pupilles accourus toujours plus nombreux pour se préparer aux épreuves du service militaire; quelques-uns ont réussi à se classer en première ligne avec les tireurs expérimentés qui prennent part au Concours général. Voici d'ailleurs le détail des concours :

Concours réglementaire. — Une seule série non renouvelable.

1^o Officiers. — Revolver d'ordonnance à trente mètres. Prix : Un revolver offert par le ministre de la guerre; M. Armanet François, lieutenant de réserve, 6 balles, 12 points (maximum).

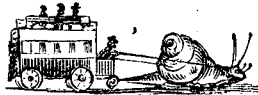
2^o Sous-officiers, caporaux et soldats, fusil Gras, à 200 mètres. — 1^{er} prix, médaille vermeil, M. Grabit Jean, 6 balles, 11 points; 2^e prix, médaille de bronze, M. Nicollet Victor, 6 balles, 9 points; 3^e prix, médaille de bronze, M. Brou Victor, 6 balles, 9 points; 4^e prix, épinglette vermeil, M. Poulet Vincent, 6 balles, 7 points; 5^e prix, épinglette argent, M. Berlioz Jean, 6 balles, 7 points; 6^e prix épinglette argent, M. Nann Aïoïse, 6 balles, 7 points.

3^o Pupilles. — Fusil gras, à 200 mètres. — 1^{er} prix, médaille argent, M. de Belval Félix, 6 balles, 11 points; 2^e prix, médaille argent, M. Pequoi, 6 balles, 9 points; 3^e prix, médaille de bronze, M. Perroncel Joseph, 5 balles, 7 points; 4^e prix, médaille de bronze, M. Douillet Charles, 5 balles, 6 points.

Concours au fusil Lebel. — 1^{er} prix, M. de St-Julien Félix, médaille d'argent; 2^e prix, M. Gaillard, médaille de bronze.

Concours général. — Fusil gras à 200 mètres, aux 4 meilleures séries additionnées. — 1^{er} prix, 109 francs, M. Grossiot, Pierre; 2^e prix, 50 francs, Perrin François; 3^e prix, 30 francs, M. Pequoi (pupille); 4^e prix, 20 francs, M. de St-Julien (pupille); 5^e prix, 15 francs, M. Besançon Joseph; 6^e prix, 10 francs, M. Poulet Vincent; 7^e prix, 10 francs, M. Raverat Henri; 8^e prix, 5 fr. M. Orel Eugène.

2^e catégorie. — Tireurs n'ayant pas encore obtenu de 1^{er} prix : 1^{er} prix, 25 francs, médaille argent, M. de Belval Félix; 2^e prix, 15 francs, médaille argent, M. Perroncel J.; 3^e prix, 15 francs, médaille de bronze, M. Mauduit; 4^e prix, 10 francs, M. Armanet Joseph; 5^e prix, 5 francs, M. Douillet Charles. A. P.



AUTOMOBILISME

Exposition de Cyclés et Automobiles de Grenoble

C'est aujourd'hui, samedi, qu'a lieu à Grenoble l'inauguration de l'exposition d'Automobiles. Nous donnerons dans notre prochain numéro un très complet compte rendu de cette solennité qui s'annonce déjà, malgré les manœuvres d'un certain clan de négociants en bicyclettes, comme un véritable succès pour la cause cycliste et automobiliste.

N. M.



ESSENCE DE PÉTROLE SPÉCIALE

Marque FENAILLE & DESPEAUX

BENZO-MOTEUR

POUR

Moteurs et Automobiles

LAWN-TENNIS

Football-Club de Lyon. — C'est après les championnats du Sud-Est, comprenant ceux de tennis, que notre Club lyonnais s'est enfin décidé à jouer. Dimanche dernier, les deux cours de tennis, fort bien aménagés, ont été occupés presque toute la journée. On s'est vite remis au jeu et déjà les bons joueurs de l'année dernière se distinguent et sont heureux de profiter d'un matériel tout neuf. Pendant ces deux jours de fête nos clubmen, qui resteront à Lyon, trouveront ces deux cours ouverts et déjà de nombreux engagements sont pris.

Les membres actifs et honoraires du F.C.L. sont donc invités à se rendre demain et après-demain au terrain : Pelouse des Courses, au Grand-Camp.

GRENOBLE. — **Stade Grenoblois.** — Malgré les vacances qui ont amené de nombreux vides dans les rangs de nos stadistes, malgré la chaleur torride de dimanche, quelques bons jeux ont été disputés sur les cours du Stade.

Voici les résultats :

Bob-Hisnard-Balme battent F. Gadatz-Ducroiset, 6/4, 6/3, 7/5.

Bob-Hisnard-Employ bat F. Gadatz-G. Gadatz, 6/5.

Ducroiset bat Balme, 6/5, 6/3, 6/5.

Bob-Hisnard bat Repellin, 6/2, 6/1.

Bob-Hisnard bat Gadatz, 6/3, 6/4.

Lancement du disque. — 1. Bob-Hisnard, 25,83 ; 2. Employ ; 3. Repellin.

Courses à pied et Athlétisme

DIJON. — **Racing Club Bourguignon.** — Le R. C. B. a décidé de faire courir sa course annuelle pédestre des 16 kilomètres, le dimanche 27 septembre, jour du championnat vélocipédique de la Côte-d'Or des 100 kilomètres.

Le départ sera donné quelque temps après celui des vélocipédistes et l'arrivée, comme celle du championnat de la Côte-d'Or, aura lieu au Vélodrome du Parc.

Le parcours sera le même que les années précédentes c'est-à-dire : Dijon, Perrigny, Domois, Dijon.

Rappelons que la 1^{re} année cette course fut gagnée par Royer et l'année dernière par le jeune Martinet.

GENÈVE. — **Course de l'Athlétic-Club-Carougeois.** — C'est par un temps splendide que s'est disputée, dimanche matin, la course à pied organisée par le plus prospère de nos clubs genevois, j'ai nommé l'Athlétic-Club de Carouge. Le départ a été donné par M. Anthonioz à 6 h. 46 m. et l'arrivée a eu lieu à 8 h. 36' 20" au milieu d'une nombreuse assistance.

Voici le classement : 1. Decreuze (du Piolet-Club) couvrant les 22 km. 500 du parcours en 1 h. 50' 20" ; 2. Dunand (Athlétic-Club de Carouge) ; 3. Jacoby (Racing-Club) ; 4. Engeli (Pro Patria) ; Settler, de l'Athlétic-Club, qui avait course gagnée a dû s'arrêter 2 km. avant l'arrivée, car il souffrait d'un abcès au pied.

Nos félicitations à tous les membres de l'Athlétic pour leur dévouement à l'organisation de cette magnifique épreuve.

PROFESSIONNALISME

U. S. P. S. A.

La devise du *Lyon-Sport* : *Au bel air pur jeu vif et libre* tend de plus en plus à devenir non seulement celle de nos jeunes gens qui, depuis quelque temps déjà, la mettent en pratique, mais aussi celle du public qui, chaque jour, s'intéresse davantage aux exercices en plein

air. Si la bicyclette reste toujours la *petite reine*, elle consent enfin, désormais moins farouche, à se laisser escorter et, peu à peu, les sports athlétiques, courses à pied, marche, sauts, etc... forment sa cour. Ne désespérons pas ; il viendra un temps où la reine bicyclette, un peu vieillie et assagée, ne consentira plus à se présenter solennellement dans les vélodromes que précédée, entourée et suivie de ces courtisans plus modestes, il est vrai, mais nécessaires pour élever son prestige, elle l'a bien compris à ses premières exhibitions qui de la sorte, lui ont très bien réussi.

Et d'ailleurs, les sports ne sont-ils pas tous de la même famille et n'ont-ils pas une commune origine : l'amour des exercices physiques ? Si la bicyclette a été jusqu'ici l'élue, la préférée, elle comprend enfin aujourd'hui qu'elle ne doit pas dédaigner ceux qui ont préparé son règne et elle daigne supporter à côté d'elle ceux qui l'ont précédée dans les faveurs du public et conservent encore de fervents admirateurs.

Le public, le souverain potentat, manifeste du reste, le désir de voir varier un peu ces réunions où trône d'une façon de plus en plus monotone cette petite majesté épuisée et impuissante à créer de nouveaux prodiges...

Allons, assez parlé. Pourquoi tous ces détours ? quelle nouvelle ???

Amis lecteurs, pardonnez-moi cette digression et ce conte inspiré des Mille et une Nuits ; je n'osais pas vous annoncer à brûle-pourpoint la réunion cyclo-pédestre, dont, par mesure de précaution, nous ne parlions que sous une forme problématique à cette même place dans notre dernier numéro. Aujourd'hui, c'est fait ! Je n'ai plus rien à vous cacher, les grands quotidiens ont confirmé la nouvelle. La réunion aura lieu le dimanche 4 septembre, au Vélodrome de la Tête-d'Or.

Au printemps, nous avons pu apprécier et admirer dans des réunions privées nos jeunes amateurs clubmen et scolaires, qui, pendant ces chaleurs, se reposent. Aujourd'hui, ce sont les professionnels qui se proposent d'intéresser le public lyonnais en organisant un grand match de courses à pied :

Paris contre Lyon.

Le Comité régional du Sud-Est de l'Union des Sociétés professionnelles des Sports athlétiques (Ouf !! je comprends mieux « U. S. P. S. A. »... avec un peu d'habitude et quelques exercices de répétition, cela coule mieux), le Comité régional de l'U. S. P. S. A. donc, vient d'inviter, pour le mois prochain, les meilleurs et les plus redoutables coureurs parisiens. Le programme de cette réunion comprendra, en outre des courses vélocipédiques, qui encadreront les épreuves de courses à pied : un 100 mètres, 400 mètres et 1,500 mètres plats, un 800 mètres haies et 1 heure de course. Plus de 200 francs seront attribués aux gagnants de ces diverses courses. Voici les coureurs parisiens qui, déjà, ont accepté de se déplacer pour prendre part à ce tournoi intéressant : Champion, le vainqueur de la course de Marathon en 1898, celui qui, on s'en souvient, a battu si heureusement les champions anglais, les frères Hurst ; Charbonnel, recordman des 2 heures ; Janvier, Trente, Bouchou, etc.

Nos jeunes Lyonnais ont pris à cœur de montrer ce dont ils étaient capables et s'entraînent, dès à présent, en vue de cette lutte prochaine. Ceux qu'on opposera aux champions de France ont déjà fait leurs preuves dans des courses régionales, telles que celles organisées à Bourgoin, lors de la fête du *Lyon-Sport*, les épreuves Lyon-Vienne, des réunions au vélodrome Tête-d'Or et des courses du 14 juillet. Ce sont : Louil, champion

professionnel du Sud-Est, Beaumont, Pacoud, vainqueur de la course de 5 kilomètres à Bourgoin, Gauthier, Montessieux, gagnant de la course du 14 juillet et d'autres coureurs qui se révéleront certainement.

Avec de tels éléments, cette réunion sera des plus brillantes et attirera nos amateurs de plus en plus nombreux, qui iront encourager et applaudir les efforts de nos jeunes professionnels et de ce comité régional si actif et si digne d'intérêt.

ASPSU.

Club pédestre Lyonnais. — Dimanche matin cette Société a fait courir au vélodrome de la Tête-d'Or, quelques courses d'entraînements réservées à ses membres, et dont voici les résultats :

100 m. handicap. 1^{er} Montessieu (Scratch); 2. Devillez. (7m).
400 m. handicap. 1^{er} Montessieu (Scratch); 2. Lapérouse; (35 m.)
3. Devillez. (75 m.).

Match Tharin-Lapérouse. (1500 m.) 1^{er} Tharin; 2. Lapérouse abandonné. Lapérouse rendait 50 m. à Tharin.

Après ces courses Beaumont, recordman de l'heure pour la Société, a établi le record de la demi-heure couvrant pendant ce temps 8 kil. 322 m., malgré un vent très violent.

Aujourd'hui, samedi, *Réunion obligatoire* pour tous les membres : Questions très importantes à discuter en vue des championnats de la Société qui auront lieu probablement le 21 courant, et du match Paris-Lyon, qui aura lieu le 4 septembre.

GYMNASTIQUE



Fédération des Sociétés de Gymnastique du Rhône et du Sud-Est

XI^e Fête fédérale (Celle, 14 et 15 août).

A propos de la fête des gymnastes du Sud-Est, nous avons eu l'occasion de voir plusieurs de nos sociétés à l'entraînement. C'est d'abord l'*Union Arbresloise* qui, il y a quelques semaines, était déjà fort avancée pour son concours au simultané. La société *La Gauloise de Vaise* qui se présente aux mêmes épreuves, ne met en ligne que des éléments tout à fait *neufs*; elle fera bonne figure quand même; sa répétition de mardi, à laquelle nous avons assisté, nous l'a montrée en progrès; dommage qu'elle n'ait pas un mois de plus pour compléter sa préparation.

Nous avons eu, d'autre part, le plaisir de voir *Les Volontaires Croix-Roussiens*, qui sont bien entraînés, mais chez lesquels il y aura plus à faire encore pour sortir avec une couronne; il y a là d'excellents éléments auxquels nous avons signalé les défauts ou les fautes que les jurés surprendront; espérons que nos amis les éviteront.

L'*Avenir d'Oullins*, que nous avons jugé dimanche à son local, est fort en progrès sur les concours précédents; la classification par degré nous a paru excellente, et si les légers écueils que nous avons fait toucher du doigt au moniteur de cette section sont tournés, la couronne ne sera pas loin de son prix.

La *Société de Thizy* se présente également au XI^e concours du Sud-Est. A la visite que nous avons faite, il y a deux semaines, à son local, elle nous a semblé bien préparée; ce n'était, évidemment, pas parfait, mais elle tiendra compte des modestes conseils que nous avons cru devoir lui donner, et alors... la couronne s'approchera pour elle aussi.

Cette dernière société va rendre à Cette le drapeau fédéral qu'elle a conquis à Avignon en 1897 comme pre-

mier prix d'honneur; déjà, en 1893, à Annonay, elle avait gagné les premières places, et l'honneur de la garde du drapeau du Sud-Est pendant un an.

Une nouvelle réglementation des concours de la Fédération confie la garde de cet emblème à la Société qui donne le concours annuel; c'est, pour 1898, *La Celloise* qui le recevra, et le remettra, en 1899, à la société organisatrice de la XII^e Fête Ce drapeau, offert à la Fédération en 1885 par la municipalité, lors de son premier concours à Lyon, fut successivement conquis et gardé par les Sociétés :

Le Gymnase Civil de Valence, 1885, 1^{er} concours fédéral à Lyon. — La Lyonnaise de Lyon, 1886, 2^e concours fédéral à Valence. — Les Touristes Lyonnais, 1887, 3^e concours fédéral au Puy. — La Gaillarde de Brives, 1888, 4^e concours fédéral à Clermont-Ferrand. — Le Gymnase Civil de Valence, 1889, 5^e concours fédéral à Lyon. — La Française de Besançon, 1890, 6^e concours fédéral à St-Etienne. — L'Avant-Garde de Villefranche, 1892, concours de marche du Progrès. — La Société de Thizy, 1893, 7^e concours fédéral à Annonay. — Les Volontaires Croix-Roussiens, 1894, 8^e concours fédéral à Nîmes. — La Gaillarde de Brives, 1895, 9^e concours fédéral à Clermont-Ferrand. — La Société de Thizy, 1897, 10^e concours fédéral à Avignon.

Notre prochain numéro donnera le compte rendu du concours de Cette auquel nous nous rendons et dont voici le programme :

Dimanche, 14 août. — De 5 heures 1/2 du matin à midi. — Concours des Sociétés.

A 2 heures après-midi. — Défilé des sociétés. Présentation à la municipalité et continuation des concours. Préparation avec l'Harmonie de Cette de la fête de gymnastique du lundi, mouvements d'ensemble.

A 8 heures 1/2 du soir. — Grande fête de nuit, dans l'enceinte du concours. Productions libres des sociétés. Concours par les militaires et l'Harmonie de Cette.

Lundi, 15 août. — A 8 heures du matin. — Concours de tir et de clairons au stand.

A 2 heures après-midi, grande fête de gymnastique. Défilé des sociétés, présentation des drapeaux aux autorités. Remise du drapeau fédéral à la société « La Celloise ». Distribution des récompenses. Concerts par les musiques militaires et l'Harmonie de Cette.

A 8 heures du soir. — Grand banquet au stand et fête de nuit sur la plage. Concert par l'Harmonie de Cette, la Lyre Ste-Cécile, la Fanfare des Ecoles et l'Orphéon l'Espoir de Cette, Projections électriques par les navires de l'escadre.

L'escadre de la Méditerranée sera mouillée à Cette pendant les fêtes et pourra être visitée par tous les gymnastes.

Aux sociétés citées dans l'article ci-dessus, nous apprenons à la dernière heure que, parmi celles de la région prenant part au concours, il y a lieu d'ajouter les suivantes :

Les Touristes d'Oullins, l'Union Franchevilloise, l'Indépendante de Givors, les Touristes du Bel-Air (St-Etienne), la Fraternelle de St-Etienne, l'Allobroge de Grenoble, le Gymnase civil de Valence, la Française de Romans, l'Union Viennoise de Vienne, les Touristes Viennois l'Avenir de Ste-Colombe-les-Vienne, la Fraternelle de Voiron, la Sentinelle de Pont-de-Bauvoisin, etc.

J. MENASTE.

Fêtes Croix-Roussiennes de Bienfaisance.

Nos confrères de la presse quotidienne ont annoncé que, pour le 11 septembre prochain, de grandes fêtes de bienfaisance auraient lieu à la Croix-Rousse.

Nous manquerions à notre programme si nous n'étions en mesure de donner avant eux les projets qui se réaliseront assurément, en ce qui concerne du moins la partie sportive.

Il sera offert à tous les coureurs pédestres (ceux ayant obtenu des premiers prix aux fêtes précédentes exceptés) un grand rallye-pédestre auquel de très nombreux prix seront réservés. Prochainement le règlement sera connu.

Pour les coureurs cyclistes amateurs, le Comité prépare 3 courses: Trévoux-Lyon, l'Arbresle-Lyon, Montluel-Lyon, avec des récompenses de valeur et en nombre suffisant pour payer les efforts méritants de ceux qui n'arriveraient pas dans les tous premiers.

Indiquons aussi qu'un concours de productions inédites aura lieu entre les Sociétés de gymnastique de la région invitées par le Comité. Ces productions seront un attrait car elles seront choisies en dehors des sentiers classiques; elles sont prises dans les ballets, tournois, tableaux militaires, pyramides, etc.

Mentionnons encore une course de ballons, dont l'originalité aura un grand succès de curiosité: un concours de photographie, dont nous reparlerons.

Puis un minuscule concours de boules, qui peut-être grandira, procurera aux amateurs de ce jeu une occasion nouvelle de se distinguer.

Enfin un concours de tir à la carabine aura lieu au local des Volontaires Croix-Roussiens, 24, rue du Mail. D'une grande importance ce concours, commencé dès le 1^{er} dimanche d'août, se cloturera le dimanche 4 septembre.

Disons, pour terminer, que nous n'avons signalé que la partie concours des fêtes, et que le programme comporte un bien plus grand développement. Nous en reparlerons.

MACON. — L'Union Mâconnaise organise, sous le patronage du Conseil Municipal, un grand concours de Gymnastique pour demain et après-demain.

Cette fête commence aujourd'hui samedi à midi, par la réception des Sociétés à la gare et par une retraite aux flambeaux qui, partant, à 8 h. 1/2 de l'hôtel de ville, parcourra les principaux quartiers de notre ville.

Voici d'ailleurs le programme complet de ces deux jours de fête.

Dimanche 14 Août. — LE MATIN. — A 5 heures 3/4. — Rassemblement de toutes les Sociétés sur le terrain de concours, place d'Armes.

A 6 heures précises. — Répétition pour la formation des exercices généraux.

De 6 heures 1/2 à 11 heures. — Concours de sections.

Le soir. — A 1 heure. — Rassemblement de toutes les Sociétés, cours l'Evêque-Moreau: Grand défilé par les 100 Sociétés de gymnastiques et par les Sociétés suivantes: Vélo-Club; Musique militaire; Harmonie de Montceau-les-Mines; Fanfare de Charnay-les-Mâcon; Harmonie municipale de Mâcon. Le défilé sera ouvert par une brigade de gendarmes à cheval.

A 2 heures. — Entrée et défilé en musique des Sociétés sur le terrain du Concours.

A 2 heures 1/4. — Exécution en musique des mouvements d'ensemble par 2.000 gymnastes.

De 2 heures 1/2 à 7 heures. — Concours artistiques suisses et concours spéciaux français (mouvements à mains libres et avec engins, boxe, bâton, escrime, pyramides libres et avec engins).

A 8 heures 1/2, place d'Armes. — Grande fête de nuit; éclairage à la lumière électrique; fête gymnique et musicale comprenant: Exécutions de divers morceaux par les musiques du 133^e de ligne et l'Harmonie de Montceau-les-Mines; productions spéciales par les sociétés de gymnastiques suisses; belges et françaises: ballets costumés; tournois d'anciens suisses; pyramides humaines; poses plastiques; mouvements d'ensemble aux flambeaux; tableaux vivants.

Lundi 15 Août. — LE MATIN. — De 5 heures à 11 heures. — Continuation des concours.

A 6 heures, quai de Breuil. — Concours de courses d'ensemble.

A 7 heures, place d'Armes. — Luites nationales suisses; championnats divers.

De 8 à 11 heures. — Concours français.

Prix des places. Comme la journée précédente.

Le soir. — A 1 heure, cours l'Evêque-Moreau. — Rassemblement de toutes les sociétés. Grand défilé, même cortège que la veille; départ Cours l'Evêque Moreau.

A 2 heures. — Entrée et défilé en musique des sociétés sur le terrain du Concours.

A 2 heures 1/4. — Exercices généraux par toutes les Sociétés.

De 2 heures 3/4 à 3 heures. — Grande fête gymnique: productions par les sociétés suisses et françaises; exercices simultanés et alternatifs.

A 3 heures. — Distribution solennelle des récompenses.

A 8 heures. — Distribution fête de nuit; concert vocal et instrumental

par l'Harmonie de Montceau-les-Mines; la Chorale de Mâcon et l'Harmonie municipale de Mâcon; productions spéciales et costumées par les Sociétés couronnées.

A 10 heures, quai Sud. — Fête vénitienne par la Société des Régates mâconnaises et concert par la Société des Trompes de Saül-Hubert.

CLERMONT-FERRAND. — **Gymnastique.** — La séance de gymnastique donnée samedi dernier par la société *La Revanche de Montferrand* a été un vrai succès pour cette jeune société. Tous les numéros du programme ont été admirablement bien exécutés, les exercices d'ensemble en musique ont été vraiment ravissants. Cela a été une excellente préparation au concours de Celles, auquel doit prendre part cette société. Ses pyramides, la boxe, la lutte en section, tout a été superbe d'entrain et de précision. Il est certain que cette jeune société possède un noyau de gymnastes capables de fournir quelques champions aux concours futurs.

Il faut reconnaître avec justice que si cette société a un bureau plein de sollicitude à son égard, elle a aussi et surtout un professeur dont le talent égale la correction: M. Lagrange. Aussi lui souhaitons-nous en retour de tout son dévouement tout le succès qu'il est en droit d'attendre au concours de Celles.

COMMUNICATIONS

TOURISTES LYONNAIS. — Ordre de service.

SECTION CENTRALE. — *Dimanche 14 et lundi 15.* — Marche facultative de deux jours: l'ordre de service est affiché au siège.

Dimanche 21. — Tir au stand pour la section de tir: réunion place Morand, à 7 h.

Dimanche 28. — Manœuvre à la Martinière pour le cours militaire; réunion au siège, à 8 h.

Cours de Tir. — *Dimanche 21.* — Tir au stand de la Société de Tir de Lyon. Réunion à 7 h., place Morand.

SECTION DE VILLEURBANNE. — *Dimanche 14.* — Concours de Mâcon.

Dimanche 21. — Tir au stand; départ du siège à 7 h.

Dimanche 28. — Repos.

SECTION DE ST-CLAIR-CALUIRE. — *Dimanche 14 et lundi 15.* — Concours de Mâcon. L'ordre de service pour le concours est affiché au siège.

Dimanche 21. — Sortie sur Miribel. Réunion au siège à midi et 1/2 précise.

Dimanche 28. — Tir au stand. Réunion au siège à 7 h. 1/2 du matin.

SECTION DE TARARE. — *Dimanche 14.* — Concours de musique de Roanne. Le départ est fixé au train de 6 h. 1/2; le rassemblement se fera rue Pécherie, à 5 h. 3/4. Départ à 6 h. précises. Le retour aura lieu le lundi soir.

JOUTE

Un Sport Lyonnais

C'est avec une très vive satisfaction que nous avons appris par nos confrères quotidiens, que les jouteurs de la rive droite de la Saône se préparaient activement à l'organisation de fêtes nautiques où ils se proposent de faire revivre l'ancien jeu des bords de nos rivières.

Lyon-Sport est ravi d'autant plus heureux de cette bonne nouvelle que celui qui écrit ces lignes avait, depuis quelques années, pris l'initiative d'une réglementation de cet exercice, tendant sinon à l'uniformiser, du moins à faire adopter ce sport lyonnais comme sport national; en effet, on ne saurait trop le répéter, cet exercice, qui est d'antique tradition chez nous, doit être remis en honneur parmi nos populations riveraines, parce qu'il donne l'habileté à conduire une embarcation; l'aplomb nécessaire dans les passes dangereuses, au moment de crues subites ou d'inondations; la force, la souplesse qui assurent l'adresse, tout en étant également un exercice hygiénique.

Non seulement ce sport rend courageux et adroits ceux qui s'y adonnent, mais c'est encore une distraction fort goûtée des populations et des marinières qui y trouvent un plaisir extrême et, raison autrement sérieuse, cela peut et doit devenir une véritable pépinière de bons nageurs, d'excellents sauveteurs.

Tout nous fait donc un devoir d'insister, soit pour éclairer les associations ou groupements de jouteurs en leur servant de trait d'union, soit pour encourager l'organisation de concours régionaux.

A dater de ce jour, le *Lyon-Sport* rendra compte de toutes les fêtes où ce sport sera pratiqué et insérera toutes les communications et avis des jouteurs ou des Sociétés se livrant à cet exercice. Un rédacteur spécial, au courant des questions techniques de la joute, se fera un devoir de suivre de près les manifestations de ce sport et d'assister aux fêtes de ce genre lorsqu'il en sera informé. A. P.

**

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro le compte rendu détaillé des superbes joutes des 7 et 8 août, à Givors. Disons, toutefois, que c'est M. Besson, de la société des Sauveteurs-Jouteurs de Givors, ex-sergent au génie-pontonnières, qui a été déclaré le champion, après une lutte homérique.

Grandes Joutes annoncées. — Dimanche et lundi, 14 et 15 août, à Rive-de-Gier (Loire), sur le canal du Gier; à Tain (Drôme), sur le Rhône. Lundi, 15 août, à Aix-les-Bains, sur le lac du Bourget, par la Société des Sauveteurs-Jouteurs de Givors.

MAISONS RECOMMANDÉES

ORGANISATION SPÉCIALE pour banquets et repas de corps, noces, etc. Restaurant **Gagnaire**, Julien Moyné, successeur, cours Vitton, 79, près gare de Genève. Rendez-vous habituel des sociétés, petits salons, boules, ombrages, salle de 250 couverts.

CYCLES A CRÉDIT depuis 165 francs; au comptant 150, réparations, échanges et **piste d'essai**, 12, r. des Tournelles (*Sans-Souci*) Tram. de Bron, Montchat; 136, rue Mazenod, et 3, rue Confort.

TAILLEURS FOURNISSEURS de nombreuses sociétés de gymnastique et sociétés sportives. **Toulouse frères**, 6, petite rue de Cuire, près la place, Lyon (Croix-Rousse).

Vêtements tout faits et sur mesure en tous genres, à prix réduits. Maison de confiance.

PETITES ANNONCES

CHIENS. — **A vendre** : *Pointer* mâle, blanc, et foie grande taille, 4 ans, incomparable sur tous gibiers, arrêt de roc on donnera 8 jours à l'essai. Prix 250 fr. — B. du jour. C. 14

** *Braque français*, croisé bourbonnais, bien truité, 4 ans, mention honorable Exposition canine Lyon 1897. Va très bien à l'eau et au bois, arrêt et rapport parfaits. Prix 250 francs. Bureau du journal, M. F. 18.

** *Saint-Germain*, superbe mâle blanc et orange, très giboyeur, excessivement docile, caractère affectueux, trois ans, 150 fr. — Bureau du journal, I. R. 16.

** *Griffon Ecossais*, chienne, 18 mois, excellente au bois et au marais; on donnera à l'essai. Bureau du journal, F. 15

** *Chiot pointer* bonne origine 4 mois — Prix: 150 fr. — Bureau du journal. G. 42.

** *Mouton noir* très beau chien, pure race, un an, très docile. Prix 60 fr. — Bureau du journal, D. 28..

On achèterait : Une chiotte *épagneule de Pont-Audemer* ayant un certificat d'origine. — Bureau du journal. F. 17.

** Un chiot *griffon bruxellois*, race pure. — Bureau du journal, H. G. 25.

** Une chienne *braque bourbonnais*, courte queue, au besoin ne sachant pas chasser (4 ans maximum). Bureau du Journal J. D. 35.

A Vendre
OBJECTIF
Anastigmat
Zeiss - Krauss

I. 6. 3.

Couvrant 18/24
à pleine ouverture
entièrement neuf

250 francs

S'adresser au
Bureau du journal
D. C. 50

**MAL DE DENTS**

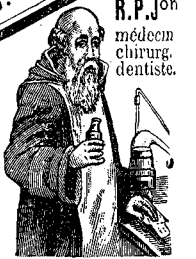
Guérison instantanée

Infaillible

par les

GOUTTES BÉNÉDICTINES
DES RR. PP. J. et GÉROME

Prép.
R.P. JON
médecin
chirurg.
dentiste.



En vente
chez princip.

Pharmac., Parfum.,
Coiffeurs, Droguistes, etc.

LA BOITE 2,25.

PIGOT, dépositaire général
5, rue de l'Eglise. LYON

L'Administrateur-Gérant : A. BERNICHON.

Anc. Imp. A. WALTENER. — P. LEGENDRE et C^{ie}, Suc^{ie}. — Lyon.

FABRIQUE DE BACHES, TENTES, STORES

Imperméabilisation des Toiles

SPÉCIALITÉ DE TENTES

POUR

Magasins et Appartements

STORES PEINTS et TRANSPARENTS

ENSEIGNES

DÉCORS

ATTRIBUTS

Stores bois ordinaire et fantaisie

TÉLÉPHONE 5.75

RÉPARATION
&
POSE

TÉLÉPHONE 5.75

OMBRELLES

POUR

Automobiles, Voitures, Jardins

BACHES, TENTES

Ferrures d'occasion

LOCATION & ABONNEMENT

de Bâches et Tentés

INSTALLATION

POUR

Concours et Fêtes publiques

Nouvelles Ferrures de Tentés-Marquises

ROCHE & C^{ie}, Avenue de Saxe, 269, 271 et 273, LYON

BELLE JARDINIÈRE Costumes pour tous les Sports
SUCCURSALE DE LYON